

● DÉCÈS DU MOUDJAHID
MOHAMED ALI HAROUN
**Le Président
de la République
présente ses
condoléances**
(P2)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● LAÏCITÉ, MÉMOIRE COLONIALE ET ISLAMOPHOBIE

Après Trappes, la République face à ses mots

(Pages 8 & 9)

● PLF 2027

**L'Etat consacre
153 milliards de DA
pour préserver le
pouvoir d'achat et
stabiliser les prix**
(P3)

AVEC 200 ENTREPRISES DE SOUS-TRAITANCE RECENSÉES À L'ÉCHELLE NATIONALE

L'Algérie trace la voie vers une industrie automobile intégrée

L'Algérie dans le droit chemin pour une industrie automobile intégrée. En effet elle compte aujourd'hui 200 entreprises de production de pièces de rechange, d'accessoires de véhicules, d'huiles et autres composants. Une base industrielle qui permet d'envisager concrètement l'objectif fixé par le président Abdelmadjid Tebboune pour produire une voiture algérienne avec des composants algériens avant fin 2028. Pour concrétiser cette ambition, le ministère de l'industrie élabore actuellement une base de données exhaustive regroupant l'ensemble des entreprises de sous-traitance, avec toutes les informations techniques nécessaires qui seront mises à la disposition des usines de véhicules comme Stellantis et Fiat.

(Lire en Page 4)



● 81^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ONU

L'Algérie plaide pour une réforme du CS et appelle à garantir au moins deux sièges permanents à l'Afrique

(P5)

● PALESTINE OCCUPÉE

Six martyrs et plusieurs blessés dans des frappes sionistes à Gaza

(P12)

DÉCÈS DU MOUDJAHID MOHAMED ALI HAROUN

Le Président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du moudjahid et ancien membre du Haut Comité d'Etat, Mohamed Ali Haroun, décédé à l'âge de 99 ans. «C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que j'ai appris le décès du moudjahid Mohamed Ali Haroun, un des premiers militants et responsables de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), où il a assumé diverses fonctions liées aux aspects politiques et médiatiques, parallèlement à son engagement dans l'action diplomatique et dans le financement de la glorieuse Révolution de libération», lit-on dans le message de condoléances.

«Interlocuteur d'une rare élégance intellectuelle, auteur témoin d'importants événements, éminent juriste et grand avocat ayant défendu les détenus et les militants algériens devant les tribunaux français, le défunt restera dans l'histoire pour son engagement national, depuis son élection dans l'Assemblée nationale constituante, et pour son parcours d'homme d'Etat, en qualité de ministre et de membre du Haut Comité d'Etat», a poursuivi le président de la République.

«Alors que nous faisons nos adieux au regretté moudjahid Mohamed Ali Haroun, je vous présente, ainsi qu'à toutes ses sœurs moudjahidate et à tous ses frères moudjahidine, mes sincères condoléances, vous assurant de ma profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de vous prêter patience et réconfort. +A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons+», conclut le président de la République.



Deux failles majeures provoquent des millions de tentatives de cyberattaque dans le monde



Deux failles de sécurité découvertes dans PHP, un langage informatique très répandu sur internet, ont déclenché une vague mondiale de tentatives de piratage. Cloudflare en a recensé plusieurs millions en quelques heures. Des services bancaires, des sites publics et des plateformes de transport ont été temporairement fermés dans plusieurs pays. Dès la divulgation, le 21 octobre, de deux vulnérabilités majeures affectant PHP, les tentatives d'exploitation se sont multipliées. Ce langage de programmation est utilisé par de nombreux sites internet, exposant potentiellement un grand nombre de serveurs. Les administra-

teurs ont dû déployer rapidement des mises à jour de sécurité pour empêcher l'exploitation de ces failles. Cloudflare, dont les systèmes protègent de nombreux sites internet, a observé l'explosion du nombre de tentatives. Son directeur général, Matthew Prince, a raconté sur X, le 21 octobre, la vitesse à laquelle les attaques avaient progressé. « Dans les dix heures précédant l'annonce publique, nous avons observé sur l'ensemble de notre réseau des milliers de tentatives d'exploitation.

Ce chiffre est passé à des dizaines de milliers dans les 45 minutes suivant l'annonce, à des centaines de milliers en deux heures et se compte désormais en millions. » Ces vulnérabilités existaient depuis plusieurs années dans PHP. Elles ont été repérées avec l'aide de l'intelligence artificielle et permettent, lorsqu'elles sont exploitées, d'accéder à certaines données ou d'exécuter du code sur un serveur. Les versions corrigées ont été publiées le 21 octobre. Des services bancaires, administratifs et de transport suspendus Au Japon, Mitsubishi UFJ, la compagnie aérienne ANA et East Japan Railway ont suspendu une partie de leurs services en ligne. Même précaution dans plusieurs administrations. Pour les utilisateurs, les interruptions ont été immédiates, alors que les équipes techniques s'efforçaient de mettre les systèmes à jour.

Le groupe français Orange a suspendu l'accès à certains sites et applications utilisant PHP dans plusieurs de ses filiales, sans préciser tous les services concernés. À Paris, la mairie a également placé plusieurs sites municipaux en maintenance pour installer les correctifs. En Finlande, des services publics ont commencé à rouvrir après leur mise à jour. La Chine a demandé aux organisations de vérifier leurs installations et la Corée du Sud a relevé son niveau d'alerte pour le secteur privé. Les millions de tentatives signalées par Cloudflare ne représentent pas autant de piratages réussis. Mais les correctifs ne suffisent pas toujours à rouvrir un service immédiatement. Certains systèmes doivent encore être testés et les plus anciens nécessitent des modifications plus importantes. En Finlande, l'opérateur public Valtori prévient que le retour à la normale peut prendre plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

Kenya : effondrement d'un immeuble de 12 étages à Nairobi

Un immeuble de 12 étages en construction s'est effondré le 23 octobre dans le quartier d'Eastleigh, à Nairobi. Des personnes pourraient être piégées sous les décombres, tandis que les équipes de secours sont mobilisées sur place. Le rez-de-chaussée du bâtiment était occupé au moment de l'effondrement, dont les causes restent inconnues.

Kenya : une aide d'urgence déployée pour des centaines de personnes fuyant les affrontements meurtriers en Éthiopie

La Croix-Rouge kényane a annoncé jeudi soir le renforcement de son aide d'urgence aux familles fuyant les affrontements meurtriers entre les régions éthiopiennes de l'Oromia et du Somali, avec une première opération destinée à 1 000 ménages dans le nord du Kenya.

« Notre priorité est de veiller à ce que chaque famille arrivant à Moyale soit en sécurité, hébergée et traitée avec dignité. Nos volontaires et notre personnel sont sur le terrain et continueront d'intervenir à mesure que les besoins évoluent », a déclaré son secrétaire général, Ahmed Idris, dans un communiqué.

Des centaines d'Éthiopiens ont franchi la frontière pour fuir les violences à Moyale, une ville à cheval entre l'Éthiopie et le Kenya. Le commissaire du comté kényan de Marsabit, Stanley Kamande, a confirmé leur arrivée, précisant que nombre d'entre eux avaient trouvé refuge auprès de proches ou d'habitants du côté kényan.

Selon la Croix-Rouge, de nombreuses familles sont arrivées avec très peu d'effets personnels et un besoin urgent d'abris, de nourriture, d'eau potable et de soins médicaux.

En coordination avec les autorités nationales et locales, l'organisation a commencé à installer des abris temporaires et à distribuer des tentes, des couvertures, des nattes, des récipients pour l'eau et des ustensiles de cuisine.

Elle fournit également de la farine enrichie destinée à la préparation de bouillies pour les jeunes enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes. Ses équipes assurent les premiers secours et s'emploient à rétablir les communications entre les membres des familles séparées pour les aider à retrouver leurs proches.

L'organisation souligne aussi le manque d'installations sanitaires et de services de santé. Ces besoins touchent particulièrement les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.

Les violences ont éclaté du côté éthiopien de Moyale, sur fond de tensions liées à l'exposition du drapeau de l'État régional du Somali dans un bureau administratif situé dans une zone administrée par l'Oromia. Les circonstances exactes du déclenchement des affrontements restent toutefois floues.

L'Oromia et le Somali sont deux régions fédérées d'Éthiopie, peuplées respectivement en majorité d'Oromo et de Somalis. Les deux communautés entretiennent de longue date des liens étroits dans cette zone frontalière.

RDC : Ebola s'étend à une huitième province

La maladie à virus Ebola s'est propagée à une huitième province de la République démocratique du Congo (RDC), où la faim risque de contraindre des patients à interrompre leur traitement, a alerté vendredi le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies. Près de 3,5 millions de personnes vivant dans les zones touchées par l'épidémie sont confrontées à une insécurité alimentaire de niveau critique, a indiqué le PAM, avertissant que l'insécurité, les dégâts sur les voies de transport et les mauvaises conditions météorologiques entravent les opérations de secours. S'exprimant devant des journalistes à Genève, le directeur pays de l'agence, David Stevenson, a souligné que l'aide alimentaire était essen-

tielle pour maintenir les patients dans le circuit de soins et aider les familles à respecter les mesures d'isolement. « Les familles ont besoin de soutien afin que la faim ne les contraigne pas à interrompre les soins ou à prendre des risques supplémentaires pour trouver de la nourriture.

Lorsque l'isolement est requis, l'aide alimentaire permet de respecter ces mesures », a-t-il déclaré. « À mesure que l'épidémie s'étend, le maintien de ces services contribue à assurer la continuité des soins aux patients, à soutenir les efforts visant à protéger leurs familles et à limiter la propagation du virus », a-t-il ajouté. Dans une mise à jour opérationnelle, le PAM a indiqué que 97 % des personnes directement touchées par l'épidémie



avaient toujours besoin d'une aide alimentaire, alors que les infections perturbent les moyens de subsistance et l'accès aux marchés dans des communautés

déjà confrontées aux conflits et aux déplacements de population. L'agence a précisé avoir besoin de 214 millions de dollars au cours des six prochains mois

pour maintenir les livraisons alimentaires d'urgence, les services de transport et la construction de centres de traitement d'Ebola dans l'est de la RDC.

PLF 2027

L'Etat consacre 153 milliards de DA pour préserver le pouvoir d'achat et stabiliser les prix

Le caractère social de l'Etat au cœur du projet de loi de finances 2027. C'est le message fort délivré jeudi par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, lors de la présentation du budget de son secteur devant la Commission des finances et du budget de l'APN.

Devant les députés, présidés par le vice-président de la Commission Abdenour Belarbi, la ministre a affirmé que le PLF 2027 a consacré un budget important au secteur et prévoit une batterie de mesures pour soutenir les prix des produits de base et préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

"Le caractère social de l'Etat se traduit dans la poursuite de la mobilisation des moyens financiers indispensables à l'appui de la stabilité des prix des produits de base et à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen", a-t-elle souligné.

Une enveloppe globale de 153,38 milliards de DA en crédits de paiement, en hausse de 18% par rapport à 2026, et 149,2 milliards de DA en autorisations d'engagement, a été proposée. La majeure partie, soit 123,8 milliards de DA, sera dédiée au programme de régulation, d'approvisionnement du marché et de promotion de la concurrence, incluant la couverture des frais de transport des marchandises vers les wilayas du Sud.

Cette orientation s'inscrit en application directe des instructions du président de la République pour un suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de large consommation. Le ministère prépare à cet effet des textes réglementaires pour encadrer l'activité des intermédiaires de vente et plafonner les marges bénéficiaires.

120 MILLIARDS DE DA DESTINÉS À RÉGULER LES PRIX ET LES MARGES DU SUCRE, DE L'HUILE DE SOJA ET DU CAFÉ VERT

Parmi les mesures phares, la ministre a cité une enveloppe de 120 milliards de DA destinée à réguler les prix et les marges du sucre, de l'huile de soja et du café vert. L'Etat continue ainsi d'assumer le coût financier de la stabilisation pour garantir un approvisionnement régulier.

Le PLF 2027 prévoit surtout la prorogation jusqu'au 31 décembre 2029* d'une série de mesures sociales : maintien des droits de douane réduits à 5% sur l'importation des bovins et ovins vivants destinés à l'abattage et à l'engraissement, des viandes rouges fraîches et des viandes blanches congelées avec exonération de TVA, reconduction de l'exonéra-

tion de TVA et de la TIC sur le café vert, et de la TVA sur les légumes secs, le riz, les fruits et légumes frais, les œufs et les poulets produits localement.

Une démarche qui conjugue allègement fiscal, soutien à la production nationale et sécurisation de l'approvisionnement, pour enrayer l'effet des fluctuations mondiales sur le panier de la ménagère algérienne.

Parmi les mesures à caractère social, Mme Abdellatif a cité une batterie de mesures s'étalant jusqu'au 31 décembre 2029, consistant essentiellement à maintenir un taux réduit des droits douaniers à 5 % de l'importation des bovins et ovins vivants destinés à l'abattage, des viandes rouges fraîches réfrigérées et conditionnées sous vide, avec l'élargissement de l'accès pour englober la catégorie de bovins vivants destinés à l'engraissement, en sus de l'application du même taux à l'importation de viandes blanches congelées, avec une exonération de la TVA. Le texte prévoit également la prorogation des exonérations fiscales liées à l'importation du café vert, à travers l'exemption de la TVA et de la taxe intérieure de consommation (TIC), ainsi que la reconduction de l'exonération de la TVA s'appliquant aux opérations d'importation et de vente des légumes secs, y compris les petits pois, les pois chiches, les haricots, les lentilles, les fèves, ainsi que le riz destiné à la consommation humaine.

En outre, le projet de loi propose le maintien de l'exonération de la TVA concernant les opérations de vente de fruits et légumes frais, d'œufs de consommation, de poulets de chair et de dindes produits localement, ainsi que de l'huile brute et des tourteaux issus de la trituration locale des graines oléagineuses. Il préconise également la prorogation des mesures relatives à l'huile brute de soja importée, incluant l'exemption des droits de douane et de la TVA, tout en faisant obligation aux importateurs et transformateurs de cette matière de procéder, au plus tard le 31 décembre 2029, au lancement de sa production locale ou à son approvisionnement sur le marché national.

Ces dispositions s'inscrivent dans le cadre d'une démarche conjuguant l'allègement de la charge fiscale, le soutien à la production nationale et la pérennité de l'approvisionnement, à même de consolider la capacité de l'Etat à enrayer les répercussions et les effets des fluctuations des prix, selon les explications fournies par Mme Abdellatif.

UN BUDGET DE 153 MILLIARDS DE DA PROPOSÉ POUR 2027

S'agissant du budget du secteur proposé pour l'exercice à venir, une enveloppe de 153,38 milliards de DA a été affectée au titre des crédits de paiement (+18 % par rapport à 2026), tandis que 149,2 milliards de DA ont été alloués au titre des autori-



sations d'engagement. La ministre a souligné que cette augmentation reflète l'importance d'assurer la prise en charge des missions assignées au secteur et l'élargissement de ses champs d'intervention, ainsi que les ressources humaines, matérielles et techniques qu'elles requièrent pour poursuivre l'exécution de ses programmes, renforcer les capacités de contrôle et de régulation, moderniser l'administration et optimiser la performance du service public.

Elle a précisé que ces crédits ont été répartis sur trois programmes principaux, à savoir le programme de régulation, d'approvisionnement du marché et de promotion de la concurrence, auquel sont alloués 123,76 milliards de DA en autorisations d'engagement et 123,8 milliards de DA en crédits de paiement, en vue de poursuivre les efforts visant à assurer le suivi de l'approvisionnement, à activer les mécanismes permettant de réguler les prix et les marges bénéficiaires, ainsi qu'à contribuer à la couverture des frais de transport des marchandises vers les wilayas du Sud, afin de soutenir la régularité de l'approvisionnement et la continuité de l'alimentation du marché national en produits essentiels.

UNE APPROCHE ANTICIPATIVE POUR COUVRIR LA HAUSSE DE LA DEMANDE DURANT LE RAMADHAN

S'agissant des mesures prévues pour le prochain mois de Ramadhan, la ministre a indiqué que son secteur adopte une approche proactive fondée sur la préparation anticipée des besoins d'approvisionnement, au regard de la hausse de la demande et du changement des habitudes de consommation durant cette période. Elle a, ce titre, affirmé que le secteur œuvre au suivi des niveaux des stocks, à l'évaluation des capacités de production et de distribution, et à l'estimation des besoins prévisionnels en produits de base, en coordination avec les secteurs concernés et les opérateurs économiques, permettant ainsi de s'assurer de la suffisance des stocks et des capacités logistiques, de garantir la disponibilité des chaînes d'approvisionnement et la continuité du flux des marchandises vers le marché national. Les préparatifs comprennent également le suivi des produits dont la demande est

susceptible d'augmenter, la mise en œuvre des programmes d'approvisionnement et de distribution, ainsi que l'identification précoce des éventuelles difficultés, ce qui permet de prendre

les mesures nécessaires pour garantir la disponibilité des produits et la régularité de leur distribution durant le mois sacré, a ajouté Mme Abdellatif.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par Saïd B.

Forum national du tourisme thermal à Guelma les 26 et 27 octobre: plus de 200 acteurs présents pour valoriser le secteur

Le tourisme thermal joue un rôle important dans la diversification de l'économie algérienne et le développement des régions. Il constitue une ressource alternative essentielle pour réduire la dépendance du pays aux hydrocarbures, conformément à la stratégie nationale (SDAT horizon 2030). La présence de stations thermales (comme à Guelma, Sétif ou dans d'autres wilayas) stimule l'économie locale à travers l'aménagement des territoires, la valorisation du patrimoine naturel et la création d'itinéraires touristiques intégrés. Sur le plan attractivité et fréquentation, le secteur attire des centaines de milliers de visiteurs par an (plus de 414 000 personnes enregistrées sur les premiers mois d'une année de référence), répondant à une demande nationale croissante pour le thermalisme et le bien-être. À ce propos, pour valoriser des richesses thermales nationales et le renforcement de l'investissement dans ce domaine, la wilaya de Guelma abritera, dès demain et pour deux journées, le Forum national du tourisme thermal, avec la participation de plus de 200 acteurs du secteur. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

La même source a ajouté que l'organisation de ce forum s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à valoriser les atouts naturels et thermaux dont recèle l'Algérie, en tant que composante authentique du tourisme national et pilier essentiel pour le soutien du développement économique local", précise le communiqué. Encore faut-il préciser que la modernisation des infrastructures et l'essor des complexes thermaux favorisent la génération d'emplois directs et indirects dans l'hôtellerie, la restauration, le transport et les services de santé bien-être.

DES STATIONS THERMALES RENOMMÉES DANS LA RÉGION

L'accueil de l'événement par la wilaya de Guelma découle de sa position de "berceau du tourisme thermal national et de modèle vivant des capacités et atouts que recèle l'Algérie dans ce domaine, grâce aux vertus thérapeutiques exceptionnelles de ses eaux et à son patrimoine naturel hors pair, notamment ses stations thermales renommées, particulièrement Hammam Debagh et Hammam Ouled Ali". Ce forum verra la participation de "plus de 200 acteurs du secteur, entre experts et académiques nationaux et internationaux, investisseurs et représentants d'établissements thermaux des secteurs public et privé, ainsi que des médecins spécialistes en médecine thermique et des représentants des collectivités locales et de différents secteurs ministériels", précise le communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. L'événement sera également marqué par la présence de plusieurs diplomates, ce qui témoigne de "l'intérêt international pour le tourisme thermal algérien et les perspectives de renforcement de la coopération touristique entre l'Algérie et les pays frères et amis".

Le forum vise également à faire connaître "les potentialités naturelles et minérales ainsi que les sites thermaux historiques dont recèle l'Algérie, et à valoriser leurs atouts thérapeutiques et thermaux et leur dimension patrimoniale".

LES AXES FONDAMENTAUX DE CE FORUM

Les travaux de cette rencontre s'articuleront autour de plusieurs axes fondamentaux, notamment "la modernisation des stations thermales conformément aux normes internationales, l'encouragement de l'investissement touristique thermal et de l'innovation, ainsi que la facilitation des procédures au profit des opérateurs économiques pour la réalisation de projets modernes alliant la thérapie naturelle, loisirs et détente". Les axes des travaux porteront également sur "la formation des ressources humaines et le renforcement des compétences des personnels exerçant dans les stations thermales, ainsi que sur la commercialisation et la promotion touristique de ce produit stratégique aux niveaux national et international, en vue d'attirer les touristes et les investisseurs".

Dans le même contexte, les travaux évoqueront "l'intégration du tourisme thermal dans des circuits touristiques intégrés contribuant à la valorisation du patrimoine naturel et culturel des régions, outre l'élaboration d'une feuille de route opérationnelle visant à remédier aux insuffisances enregistrées et à garantir une exploitation optimale des ressources naturelles et thermales".

Le programme du forum prévoit également "des séances de débat, des ateliers spécialisés et une exposition réunissant les opérateurs économiques, les start-up et les investisseurs activant dans ce domaine, ainsi que des visites de terrain aux principaux sites et stations thermales que recèle la wilaya de Guelma", a ajouté le communiqué de la tutelle.

Enfin, à noter qu'à travers ce forum, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat réaffirme son engagement en faveur de "la valorisation des richesses thermales nationales, du renforcement de l'investissement dans ce domaine et de l'amélioration de la qualité des prestations, dans l'objectif de soutenir le développement local, de diversifier l'offre touristique nationale et de promouvoir le tourisme algérien", a conclu le même communiqué.

S. B.

AVEC 200 ENTREPRISES DE SOUS-TRAITANCE RECENSÉES À L'ÉCHELLE NATIONALE

L'Algérie trace la voie vers une industrie automobile intégrée

L'Algérie dans le droit chemin pour une industrie automobile intégrée. En effet elle compte aujourd'hui 200 entreprises de production de pièces de rechange, d'accessoires de véhicules, d'huiles et autres composants. Une base industrielle qui permet d'envisager concrètement l'objectif fixé par le président Abdelmadjid Tebboune pour produire une voiture algérienne avec des composants algériens avant fin 2028.



mentation du taux d'intégration". Saluant les efforts des industriels, ils les a appelés à "accroître les capacités d'investissement de leurs entreprises, à s'appuyer sur les matières premières locales, garantir la qualité des produits fabriqués et en étudiant leurs prix".

UN ACCORD MAJEUR AVEC STELLANTIS

La cérémonie a en effet été marquée par la signature d'une convention de coopération industrielle entre IK OIL et le groupe Stellantis, pour la fabrication de lubrifiants sous la marque EUROREPAR. Selon les explications, ce partenariat s'inscrit dans la vision d'IK OIL visant à consolider sa position en tant qu'entreprise industrielle algérienne capable de développer des relations de coopération avec des opérateurs internationaux, ce qui soutient l'échange d'expertises industrielles, renforce la compétitivité des produits fabriqués localement et ouvre de nouvelles perspectives de développement de l'activité de l'entreprise sur le marché des huiles moteur et des lubrifiants.

UNE UNITÉ INTÉGRÉE DE LA PRODUCTION À L'EMBALLAGE

Outre son activité principale, la nouvelle unité industrielle se distingue par ses installations de fabrication d'emballages plastiques et de fûts métalliques, ce qui renforce l'intégration entre les opérations de production et d'emballage et permet d'améliorer le contrôle des différentes étapes de fabrication et de la chaîne d'approvisionnement. Cette intégration contribue également à soutenir l'activité industrielle locale liée aux intrants de production et d'emballage et réduit la dépendance à l'importation.

VERS UNE MARQUE ALGÉRIENNE COMPÉTITIVE ET EXPORTABLE

L'entreprise IK OIL, a affirmé accorder une importance particulière au développement de ses capacités de production et commerciales notamment pour la marque EUROREPAR avec le

partenaire Stellantis ou bien sa marque d'huile ATACOR, en élargissant son réseau de distribution, en établissant de nouveaux partenariats industriels et commerciaux et en explorant les opportunités d'exportation vers les marchés étrangers, dans le but de construire une marque industrielle algérienne capable de concurrencer et de croître durablement.

Le directeur de l'entreprise, Issam Dilmli, a affirmé que cet investissement ne représente pas seulement un ajout aux capacités de production nationale, mais constitue une étape dans la construction d'un système industriel intégré dans le domaine des huiles moteur et des lubrifiants, le développement de la production locale, le renforcement des partenariats industriels, la création de valeur ajoutée et la contribution à la satisfaction des besoins de l'économie nationale. Pour le directeur marketing Tarek Nasser, cette étape reflète l'engagement de l'entreprise à développer l'industrie nationale et à contribuer à la création de richesse et d'emplois, conformément à la politique de l'État visant à encourager l'investissement productif. L'objectif est de construire une marque industrielle algérienne compétitive, capable de couvrir le marché national et de s'orienter vers l'export.

PIONEER FILTR : 3 000 FILTRES PAR JOUR AUX NORMES INTERNATIONALES

Dans la même zone industrielle, le ministre a inauguré l'unité de fabrication de filtres de la SARL PIONEER FILTR, spécialisée dans les filtres pour véhicules légers, poids lourds et engins industriels.

Fruit d'un investissement de 1,195 milliard de dinars, l'usine affiche une capacité de 3 000 unités par jour, couvrant les filtres à air, à huile, à carburant, hydrauliques, à eau, ainsi que les séparateurs air-huile. Elle emploie 37 personnes et accueille 10 étudiants universitaires en stages pratiques. Surtout, l'entreprise est certifiée ISO 9001:2015 et IATF 16949:2016, la norme qualité

automobile la plus exigeante au monde. Une certification indispensable pour intégrer les réseaux des grands constructeurs. Le ministre a salué cet investissement qui développe la sous-traitance et a appelé à augmenter les capacités et à viser les marchés extérieurs, tout en profitant des facilitations du guichet unique.

ABS AUTO PARTS ET FORCE PLASTIQUE : COUVRIR 60% À 76% DES BESOINS NATIONAUX

La tournée s'est poursuivie avec l'inspection de l'unité ABS AUTO PARTS, spécialisée dans la production de plaquettes et garnitures de frein. Avec un investissement de 100 millions de dinars, l'usine produit 720 000 kits par an et couvre déjà 60% des besoins du marché national. Elle emploie 22 personnes avec une prévision de 70 emplois d'ici janvier 2027. Le ministre a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité et la compétitivité pour remplacer définitivement l'importation.

Autre fleuron visité, l'unité FORCE PLASTIQUE, référence dans le recyclage et la fabrication de produits en plastique et caoutchouc par injection et soufflage. Le projet, d'une valeur de 560 millions de dinars, s'étend sur 5 006 m² et emploie 82 ouvriers depuis 2016. Sa capacité est de 272 000 kits par mois, soit 3,264 millions de kits par an, couvrant 76% des besoins nationaux avec un taux d'intégration locale entre 80% et 100%.

L'usine fabrique des bacs et couvercles de batteries, des réservoirs d'eau pour voitures, des accessoires plastiques, des joints d'étanchéité et des soufflets. Elle dispose de 13 machines d'injection de 180 à 880 tonnes, de deux machines de soufflage et d'un laboratoire de contrôle qualité complet. Le ministre a appelé à s'appuyer davantage sur les matières premières locales et à garantir des prix compétitifs.

LA PRODUCTION LOCALE DES PIÈCES AUTOMOBILES METTRA FIN AUX PÉNURIES SUR LE MARCHÉ LOCAL

L'inauguration de ces unités de

production à Aïn M'lila, de l'usine d'huiles IK OIL à l'unité de filtres PIONEER FILTR, en passant par ABS AUTO PARTS et FORCE PLASTIQUE, dépasse le cadre d'investissements privés isolés. Elle constitue une véritable rupture pour l'industrie automobile algérienne.

Leur première valeur ajoutée est économique et directe. En produisant localement des lubrifiants, des filtres, des plaquettes de frein et des pièces plastiques et caoutchouc, ces usines couvrent entre 60% et 76% des besoins du marché national. Elles permettent de réduire drastiquement la facture d'importation, d'économiser des devises et de sécuriser l'approvisionnement du marché. Pour le consommateur, cela se traduit par une meilleure disponibilité des pièces de rechange, à des prix étudiés et sans les ruptures chroniques qui ont longtemps pénalisé les automobilistes.

La deuxième valeur ajoutée est stratégique, l'augmentation du taux d'intégration. Chaque filtre ou bidon d'huile fabriqué à Oum El Bouaghi est un point de pourcentage gagné pour l'industrie automobile nationale. C'est ce qui permet aux usines Fiat à Oran et Stellantis de se rapprocher de l'objectif fixé par le président Tebboune, produire une voiture avec une majorité de composants algériens avant 2028. Le partenariat IK OIL - EUROREPAR en est la preuve parfaite : le local s'allie au standard international.

L'avenir de cette filière est prometteur. Avec 200 entreprises de sous-traitance recensées et une base de données nationale en cours d'élaboration, l'Algérie construit un écosystème complet. Ces usines ne sont plus de simples sous-traitants, elles deviennent des équipementiers certifiés IATF, capables d'exporter. La disponibilité des pièces sur le marché local n'est que la première étape.

La prochaine sera la compétitivité à l'export et la création d'une marque "Made in Algeria" automobile, créatrice de valeur, d'emplois qualifiés et de souveraineté industrielle.

Hamza B.

81^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ONU

L'Algérie plaide pour une réforme du CS et appelle à garantir au moins deux sièges permanents à l'Afrique

Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, a insisté, jeudi à New York, sur "l'urgence" de la réforme du Conseil de sécurité, tout en appelant à garantir "au moins deux sièges permanents" à l'Afrique au sein de cet organe. "On ne saurait trop insister sur l'urgence d'une réforme du Conseil de sécurité", à affirmé M. Bendjama, lors de son intervention aux travaux de la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations unies.



effort collectif visant à parvenir à une véritable réforme du Conseil de sécurité".

GUTERRES PLAIDE POUR UNE ONU RENFORCÉE

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé hier, les Etats à réaffirmer leur attachement au multilatéralisme, au droit international et aux valeurs fondatrices de l'Organisation, plaidant pour une ONU renforcée, capable de mieux répondre aux défis contemporains.

"L'humanité n'a d'avenir que si nous œuvrons ensemble pour faire progresser la paix, le développement et les droits humains", a souligné le chef de l'ONU dans son message publié à l'occasion de la Journée des Nations unies, célébrée le 24 octobre.

Pour Antonio Guterres, cette journée qui marque le 81^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies, le 24 octobre 1945, est bien davantage que l'anniversaire d'une institution : elle rappelle la nécessité de l'action collective pour construire un avenir commun. Cet appel intervient dans un contexte international marqué par la multiplica-

tion des crises. "Le monde est ébranlé par des conflits. Frappé de plein fouet par la crise climatique. Miné par l'aggravation des inégalités", a averti Antonio Guterres.

A ces défis s'ajoutent les transformations technologiques, qui progressent, selon lui, plus rapidement que la capacité collective à les maîtriser.

Face à ces bouleversements, le chef de l'ONU a appelé à revenir aux principes qui ont présidé à la création de l'Organisation : "Le dialogue, plutôt que la division. La coopération, plutôt que la confrontation. La solidarité, plutôt que la peur".

Il a exhorté ainsi les Etats membres à respecter la Charte des Nations unies et le droit international, tout en renouvelant leur engagement en faveur de la coopération internationale.

Quatre-vingt-un ans après sa création, Antonio Guterres a estimé que l'ONU est "plus que jamais nécessaire". Il a appelé les Etats à unir leurs efforts pour renforcer l'Organisation, afin qu'elle puisse mieux répondre aux besoins des populations et relever les défis de notre époque.

Hamza B.

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Bouslimani souligne le soutien total du Président Tebboune à la promotion du métier de journaliste

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, a mis en avant, jeudi dernier, le soutien total du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la promotion du secteur de la presse et de l'information, afin de renforcer le professionnalisme des acteurs du métier et de servir le droit du citoyen à l'information. Lors d'une cérémonie organisée en l'honneur de la famille médiatique à l'occasion de la Journée nationale de la presse, au Centre international de conférences "Abdelatif Rahal", M. Bouslimani a transmis les salutations et les vœux du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la corporation de la presse nationale, soulignant son "soutien total à la promotion du métier de journaliste, au service du droit du citoyen à l'information et pour le renforcement du professionnalisme des acteurs du métier". Le ministre a rappelé les sacrifices consentis par les pionniers des

médias algériens, qui "ont fait du journalisme une noble mission, qu'ils ont consacrée, avec dévouement et abnégation, à la défense de la patrie et des valeurs humaines les plus élevées".

Il a ajouté que cette page glorieuse de l'histoire de la presse nationale "continuera d'éclairer la voie aux générations successives de professionnels du secteur, à la faveur du soutien explicite dont bénéficie la profession de la part de l'Etat".

Dans le cadre de la consolidation du dispositif juridique, conformément aux dispositions de la loi organique relative à l'information, de la loi régissant l'activité audiovisuelle et de la loi relative à la presse écrite et électronique, M. Bouslimani a indiqué que le ministère de la Communication préparait actuellement des projets de textes d'application portant sur l'exercice du journalisme, la production audiovisuelle et la formation.

Le ministère œuvre également à "renforcer la gouvernance

numérique", en accordant "une importance particulière à la sécurité des données et à leur protection contre les risques cybernétiques", dans le cadre de l'accompagnement de la transformation numérique nationale. Dans le même contexte, le ministre a expliqué que l'intérêt accordé par l'Etat au secteur de la communication, et plus particulièrement à la profession de journaliste, "participe d'une politique globale visant à réaliser le développement durable en consolidant le système des droits et des libertés et en assurant le développement dans un climat de sécurité et de stabilité". Il a également évoqué l'accompagnement par la presse nationale des différents projets "qualitatifs et sans précédent" initiés par l'Etat ces dernières années, lesquels ont suscité l'intérêt des médias nationaux et même étrangers. Dans le même ordre d'idées, M. Bouslimani a salué le rôle des médias dans le rapprochement de l'administration du citoyen, à tra-

vers "la diffusion de l'information, l'explication des procédures et la valorisation des acquis, qui constituent des réalités témoignant d'une transformation positive profonde de la politique algérienne et qui ne reposent nullement sur une quelconque technique technologique de dissimulation, contrairement à ce que prétendent les ennemis de l'Algérie et les adversaires du succès".

Il a tenu à saluer les efforts de la presse nationale visant à "mettre en lumière la force exceptionnelle de l'Algérie à surmonter les épreuves et à déjouer les complots, grâce au front intérieur solide et à la cohésion entre le peuple et son armée". Il a notamment cité "l'élan massif de solidarité avec les victimes des incendies de l'été dernier".

Le ministre a également salué "le patriotisme et le niveau de professionnalisme" dont fait preuve la presse nationale, deux facteurs de nature à "honorer la profession et à renforcer son rôle, notamment face

aux attaques de propagande des mouches électroniques menées contre l'Algérie".

Il convient de rappeler que la cérémonie s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement, du président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA), M. Amar Bendjedda, ainsi que du président de l'Observatoire national de la communication du Niger, M. Ibrahim Diallo Anzou, accompagné d'une délégation médiatique de son pays. Etaient également présents des directeurs d'organes de presse publics et privés, des responsables d'organismes nationaux ainsi que des journalistes représentant différents médias nationaux.

Dans le cadre de cette célébration, une convention-cadre a également été signée entre l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) et le Centre international de la presse (CIP).

H. B.

ALGER

Commémoration du 72e anniversaire de la réunion du groupe historique des Six

Le 72e anniversaire de la réunion du groupe historique des Six, tenue dans le cadre des préparatifs ayant précédé le déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, a été commémoré dans la commune de Raïs Hamidou à Alger.

La cérémonie commémorative s'est déroulée sous la supervision du wali délégué de la circonscription administrative de Bab El Oued, M. Mohamed Hamidat, en présence du chef de cabinet du président du Conseil de la nation, M.



Makhlouf Sahel, du député à l'Assemblée populaire nationale (APN), El Hadj Bettaybi, ainsi que du chef de cabinet du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, Karim Belhaddad, indique un communiqué des services de la wilaya d'Alger.

Ont également pris part à cette cérémonie les présidents des Assemblées populaires communales de Raïs Hamidou, de Bab El Oued et de Bologhine, ainsi que des représentants des autorités sécuritaires et mili-

taires, de la famille révolutionnaire et de la société civile, précise la même source.

A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée, suivie de la récitation de la Fatiha à la mémoire des braves choucha, de la levée du drapeau national et de l'écoute de l'hymne national.

Cette commémoration a été l'occasion de revenir sur cette étape historique marquée par la réunion secrète, le 23 octobre 1954, de six figures emblématiques du mouvement national, à

savoir Mostefa Ben Boulaïd, Larbi Ben M'hidi, Mohamed Boudiaf, Krim Belkacem, Didouche Mourad et Rabah Bitat, tenue au domicile du moudjahid Mourad Boukechoura à Raïs Hamidou, (anciennement La Pointe Pescade), dans le cadre des préparatifs ayant précédé le déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, laquelle a constitué un tournant décisif dans la lutte du peuple algérien pour le recouvrement de sa souveraineté nationale.

GUELMA :

Inauguration d'une unité d'oncologie à Bouchegouf

L'EPH Messaoud Brahmia de Bouchegouf a mis en service une unité d'oncologie pour soulager plus de 200 patients atteints de cancer dans la région. La mise en service d'une unité spécialisée au sein de l'Établissement public hospitalier (EPH) Messaoud Brahmia de Bouchegouf marque un tournant décisif dans la prise en charge des affections cancéreuses dans la région est de la wilaya de Guelma. Cette réalisation constitue un soulagement majeur pour des centaines de patients réduits jusqu'alors aux pénibles déplacements vers les grands centres urbains. La mise en service officielle permet, entre autres, d'abréger les souffrances liées à la mobilité des malades et de leurs proches. Placée sous la supervision du directeur de la santé et de la population (DSP) de la wilaya, Nasreddine Chiba, et baptisée du nom du défunt moudjahid Abdallah Djahel, dit Cherif, cette infrastructure médicale hautement stratégique s'inscrit directement dans le cadre des activités de sensibilisation d'« Octobre rose », mois dédié à la lutte et à la prévention du cancer du sein. Sur le plan opérationnel et humanitaire, l'impact de cette

réalisation est immédiat. La nouvelle structure est conçue pour alléger drastiquement les conditions de prise en charge d'au moins 200 patients souffrant de tumeurs malignes et résidant dans la partie orientale de la wilaya. Jusqu'alors, ces derniers affrontaient la double peine de la maladie et de l'épuisement logistique, contraints d'effectuer de longues distances pour de simples examens spécialisés ou des séances de chimiothérapie dispensées à l'unité d'oncologie de l'hôpital Ibn Zahr de Guelma,

voire au Centre de lutte contre le cancer (CAC) d'Annaba. Selon les précisions apportées par le directeur de l'EPH, Abdelaziz Ghedjati, l'unité prend en charge, dans une première phase, les patients issus de 8 communes : Medjez Sfa, Oued Cheham, Dahouara, Hammam N'Bails, Oued Fragha, Aïn Ben Beïda, Beni Mezline et Bouchegouf. Un bassin de population de plus de 113 000 habitants est ainsi directement couvert. Dès son ouverture, l'établissement a d'ailleurs accueilli six patients pour leurs

premières séances de chimiothérapie.

Outre le traitement curatif, le lancement de cette structure permettra également de renforcer le dépistage précoce du cancer du sein par des examens ciblés, apportant une réponse de proximité indispensable à la santé des femmes de la région.

Cette nouvelle unité répond aux besoins vitaux du secteur de la santé de proximité, garantissant un fonctionnement pérenne pour soulager durablement les malades.

MASCARA :

Le moudjahid Filali Boualam inhumé au cimetière de Tighennif

La dépouille du moudjahid Filali Boualam, décédé jeudi à l'âge de 91 ans, a été inhumée au cimetière "Sidi Ali Benyassad", dans la commune de Tighennif (wilaya de Mascara), a-t-on appris auprès de la direction des Moudjahidine et des Ayants droit. Les funérailles du défunt se sont déroulées en présence de cadres de cette direction, de membres de la famille révolutionnaire, des proches du défunt ainsi qu'une foule de citoyens, a précisé la même source. Né en 1935 dans la commune de Tighennif, le défunt avait rejoint les rangs de la glorieuse Révolution de libération nationale en 1959, au sein de la sixième région de la cinquième wilaya historique. Il activait alors au sein de l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN) dans cette région, en qualité de "moussabil", selon la même source. Entre 1960 et 1962, le défunt avait été chargé de recruter des jeunes des zones rurales avoisinant la ville de Tighennif pour intégrer dans les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN), a indiqué la même direction.

A la suite de cette douloureuse disparition, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid Filali Boualam, dans lequel il lui a exprimé ses sincères condoléances et sa profonde compassion, selon la cellule de communication des services de la wilaya.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE À ORAN

Le rôle des médias dans l'accompagnement du développement mis en avant

La célébration de la Journée nationale de la presse, coïncidant chaque année avec le 22 octobre, a constitué à Oran, une occasion de rendre hommage aux professionnels des médias et de mettre en avant leur rôle dans l'accompagnement des efforts de développement local.

A cette occasion, le wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, a présidé une cérémonie en l'honneur des professionnels des médias de la wilaya, en reconnaissance de leurs efforts dans la transmission de l'information, la mise en lumière des préoccupations des citoyens et la défense de l'intérêt général. Il a souligné le rôle des médias en tant que trait d'union entre les autorités publiques et les citoyens.

Le même responsable a insisté sur la nécessité de renforcer la communication et la coopération entre l'administration et la famille médiatique, afin de garantir la diffusion d'une information fiable en temps opportun, de faire connaître les différents programmes et projets de développement et de prendre en charge les préoccupations des citoyens avec responsabilité et efficacité.

Il a également salué le rôle des professionnels des médias de la wilaya d'Oran dans la couverture des activités locales et la valorisation des potentialités économiques, touristiques et culturelles de la wilaya.

De leur côté, les services de la wilaya d'Aïn Témouchent ont organisé une cérémonie en l'honneur de la famille médiatique locale.

A cette occasion, la secrétaire générale de la wilaya, Zahra Bousbaa, a souligné le rôle important de la presse dans la société et sa contribution à l'accompagnement des efforts de développement.

Mme Bousbaa a réaffirmé la volonté des autorités locales de maintenir des canaux de communication permanents avec les professionnels des médias, afin de leur permettre d'obtenir des informations précises directement auprès de leurs sources.

Dans le même contexte, le professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université "Belhadj Bouchaïb" d'Aïn Témouchent, le Dr Saad Saad, a abordé, lors d'une intervention présentée à cette occasion, les principaux défis auxquels la presse nationale est confrontée à l'ère de l'intelligence artificielle. Il a souligné la nécessité de faire preuve de vigilance et de vérifier l'exactitude des informations.

Il a également mis en avant l'importance de suivre l'évolution des nouvelles technologies numériques et d'utiliser les outils d'intelligence artificielle de manière appropriée.

VENEZUELA

Diverses organisations réaffirment leur soutien à la cause sahraouie

Diverses organisations au Venezuela ont réaffirmé leur engagement en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et l'indépendance, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS).

Cet engagement a été réaffirmé lors d'une rencontre de solidarité avec le peuple sahraoui, organisée jeudi au Musée national des Beaux-Arts, à Caracas, avec la participation de l'Institut Simon-Bolívar pour la paix et la solidarité entre les peuples et de représentants d'organisations engagées dans la défense de la souveraineté des peuples, la lutte contre le colonialisme et la promotion de la solidarité internationale. Le programme de cette rencontre a débuté par la projection du documentaire "50 ans de résistance et de dignité sahraouies", réalisé par le collectif "UTOPIX", qui retrace le parcours de la résistance du peuple sahraoui



depuis la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), en 1976. La même source a ajouté que la partie sahraouie a souligné, à cette occasion, l'importance de poursuivre la mobilisation solidaire en faveur du droit du peuple sahraoui à décider librement de son avenir. Les interventions du mouvement de solidarité vénézuélien ont également

occupé une place importante dans les travaux de cette rencontre. La professeure et militante vénézuélienne Lirio Reyes a notamment pris part à une session consacrée à la solidarité vénézuélienne avec le peuple sahraoui, au cours de laquelle elle a évoqué les convergences entre les luttes pour la libération, la justice sociale et les droits des peuples. De son côté, la dépu-

tée et présidente de l'Institut Simon-Bolívar, Blanca Eekhout, a souligné le rôle de la solidarité internationale et des institutions engagées dans la défense des peuples qui luttent pour leurs droits, mettant en avant l'importance de préserver les espaces de rencontre, d'échange d'expériences et d'action collective face aux différentes formes de domination coloniale.

CONFÉRENCE DES JEUNES SUR LE CLIMAT À NOUAKCHOTT

La ministre de l'Environnement mauritanienne inaugure la quatrième édition

La ministre de l'Environnement et du Développement durable, Mme Messouda Mint Baham Mohamed Laghdaf, a inauguré, au Palais des congrès « Moktar Ould Daddah » à Nouakchott, les travaux de la quatrième édition de la Conférence locale des jeunes sur le climat (LCOY – Mauritanie 2026). L'événement est organisé par le collectif de jeunes « Mauritanie Verte » (Mauritanie Al-Khadra), sous le thème : « Transition juste et résilience pour tous : l'engagement de la jeunesse mauritanienne ». La conférence, qui se déroule deux jours durant, vise à renforcer le rôle des jeunes face aux défis climatiques, à développer leurs capacités en matière d'action environnementale, à soutenir les efforts de transition juste et à accroître la résilience face aux effets du changement climatique. Dans une allocution prononcée à cette occasion, la ministre de l'Environnement et du Développement durable a souligné l'importance que le gouvernement accorde aux conclusions et recommandations de cette conférence. Elle a précisé que les travaux permettront aux participants de débattre des enjeux climatiques et environnementaux prioritaires, et d'élaborer une déclaration finale reflétant les résultats des discussions ainsi que les aspirations de la jeunesse mauritanienne. Elle a ajouté que le gouvernement est convaincu de la nécessité d'impliquer les jeunes dans la lutte contre le changement climatique, et d'intégrer les recommandations et propositions concrètes issues de la conférence dans les politiques et programmes gouvernementaux, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs nationaux en matière d'environnement et de développement durable. Elle a exprimé l'espoir de voir les travaux de la conférence couronnés de succès, saluant les efforts du collectif de jeunes et des partenaires ayant participé à l'organisation de cette rencontre, ainsi que leur engagement à promouvoir la conscience environnementale et à ancrer une culture de responsabilité partagée. De son côté, le coordinateur du collectif de jeunes « Mauritanie Verte », M. Zeidane Ould El Hadrami, a indiqué que la conférence constitue

un espace permettant de rassembler les énergies, la créativité et les initiatives des jeunes, tout en renforçant la participation de la jeunesse mauritanienne à la réalisation de la durabilité environnementale. Il a expliqué que la conférence vise à fédérer les efforts des jeunes à l'échelle nationale et à leur ouvrir de nouvelles perspectives pour participer aux plateformes de dialogue et aux processus de prise de décision, tant au niveau régional qu'international. Il a rappelé que les éditions précédentes ont contribué à former des jeunes acteurs actifs dans les secteurs public et privé, ainsi que dans des domaines d'action nationale et internationale, souhaitant que cette édition marque une nouvelle étape dans le renforcement de l'engagement des jeunes envers les enjeux environnementaux et climatiques.

Pour sa part, le représentant résident du

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en Mauritanie, M. El Kebir Alaoui, a affirmé que les changements climatiques représentent un défi croissant pour les enfants et les jeunes, en raison de leurs répercussions sur leur vie, leur santé et leur éducation. Il a insisté sur l'importance de les associer aux efforts de protection de l'environnement.

Il a ajouté que doter les jeunes des connaissances et compétences nécessaires, tout en leur offrant des opportunités de concevoir des solutions, permettrait de renforcer leur contribution à l'édification de sociétés plus résilientes. Il a également souligné le rôle crucial des partenariats entre les institutions nationales, les partenaires internationaux et les organisations de la société civile pour atteindre ces objectifs.

Le président du patronat appelle les investisseurs américains à renforcer leur présence en Mauritanie

D'autre part, le président de l'Union nationale du patronat mauritanien, M. Mohamed Zeine El Abidine Ould Cheikh Ahmed, a reçu dans son bureau à Nouakchott, une délégation de collaborateurs du Sénat américain, conduite par Mme Joanne O'Donnell Condon, directrice technique et responsable de l'aide étrangère au sein de la Commission des affaires étrangères du Sénat. La rencontre s'est déroulée en présence de Mme Corinna R. Sanders, chargée d'affaires à l'ambassade des États-Unis à Nouakchott. Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer les relations économiques et commerciales entre la Mauritanie et les États-Unis, ainsi que sur le développement de partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays. Les défis susceptibles d'entraver le développement de la coopération bilatérale, ainsi que les mécanismes pour les surmonter, ont également été examinés. Le président du patronat a présenté un aperçu des opportunités d'investissement prometteuses offertes par la Mauritanie, notamment dans les secteurs de la pêche, de l'agriculture, des mines, de l'élevage et de l'industrie. Il a mis en avant les incitations et les facilités accordées aux investisseurs étrangers par le Code des investissements. Il a invité les hommes d'affaires américains à saisir ces opportunités et à accroître leurs investissements en Mauritanie, soulignant les mesures prises pour faciliter l'accès des investisseurs, telles que l'octroi de visas à entrées multiples valables jusqu'à cinq ans. Par ailleurs, il a plaidé pour une simplification des procédures d'octroi de visas aux hommes d'affaires mauritaniens souhaitant se rendre aux États-Unis, afin de stimuler les échanges économiques et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les partenariats commerciaux entre les deux nations. De son côté, la cheffe de la délégation américaine a souligné la volonté de son pays de renforcer la coopération économique et d'établir un partenariat solide et durable entre les acteurs économiques de Mauritanie et des États-Unis, exprimant sa disposition à œuvrer pour lever les obstacles susceptibles d'entraver la réalisation de cet objectif. La rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire général adjoint de l'Union, Cheikh Bouasriya, ainsi que d'un conseiller de l'ambassade des États-Unis à Nouakchott.

TUNISIE:

6,9 milliards de dinars recettes touristiques en 2026

Le tourisme tunisien affiche un bilan contrasté en 2026. Selon l'Office national du tourisme tunisien (ONTT), le nombre de visiteurs enregistrés depuis le début de l'année a dépassé 8 millions, malgré une légère baisse par rapport à la même période de 2025. Parallèlement, les recettes touristiques poursuivent leur progression, atteignant 6,89 milliards de dinars au 20 octobre 2026, selon les données de la Banque centrale de Tunisie (BCT). L'essentiel des chiffres : Plus de 8 millions de visiteurs enregistrés depuis le début de 2026, malgré un léger recul sur un an ; les marchés voisins sont principalement concernés par la diminution des arrivées ; pour les marchés européens, il y a une progression estimée à 2,3 %, notamment sur les marchés français et britannique ; 6,89 milliards de dinars de recettes touristiques cumulées au 20 octobre 2026 ; +243,3 millions de dinars de hausse des recettes touristiques par rapport à la même période de 2025. Enfin, le directeur général de l'ONTT a indiqué que la légère baisse des arrivées touristiques concerne principalement les visiteurs en provenance des pays voisins, notamment l'Algérie et la Libye.

RETENUE À LA SOURCE :

Le risque fiscal caché dans les paiements quotidiens de l'entreprise

Chaque mois, la comptabilité fournisseurs d'une entreprise tunisienne règle loyers, honoraires, prestations et marchés. Dans chacun de ces paiements se cache une obligation fiscale que l'on traite souvent comme un simple geste administratif. Cette obligation engage pourtant la responsabilité financière de l'entreprise, parfois bien au-delà du montant initial.

UN MÉCANISME ANCIEN QUI STRUCTURE TOUT LE SYSTÈME

La retenue à la source est pratiquée en Tunisie depuis plus d'un demi-siècle, et son efficacité financière pour l'État est telle que le système fiscal serait difficile à concevoir sans elle. Ce mécanisme fait de chaque entreprise un collecteur d'impôt pour le compte du Trésor. Salaires, honoraires, loyers, commissions, marchés et sommes versées à des non-résidents sont concernés. Le risque naît de cette délégation. L'entreprise n'est pas le redevable de l'impôt, mais elle devient le débiteur de l'État dès lors que la retenue n'est pas opérée correctement.

QUAND L'ERREUR D'UN JOUR DEVIENT LA DETTE DE L'ENTREPRISE

La logique est sévère et constante : toute défaillance ou erreur de retenue place l'impôt à la charge de l'entreprise. Prenons une simulation. Une société règle 20 000 dinars d'honoraires sans retenue, alors que le taux de 15 % s'appliquait. La retenue édue atteint 3 000 dinars. L'entreprise doit verser sur ses fonds propres, sans pouvoir les récupérer auprès du prestataire une fois le paiement intégral effectué. Elle subit ensuite une pénalité, détaillée plus bas.

LAÏCITÉ, MÉMOIRE COLONIALE ET ISLAMOPHOBIE

Après Trappes, la République face à ses mots

Par : Salah Iakoues

Le 23 octobre 2026, à Trappes, un homme a ouvert le feu sur des passants « en raison de leur couleur de peau ou de la religion qu'on leur donne ». Une personne est morte, cinq autres ont été blessées, dont une enfant de douze ans.

Le président de la République s'est rendu sur place le soir même. Il a parlé d'un « tournant dans la vie de notre République et de notre nation », d'un « attentat terroriste raciste », et a appelé à ne « rien céder » face aux « idées qui s'installent ». Ces mots sont importants. Ils reconnaissent une réalité que d'aucuns auraient préféré minorer : la France a connu, ce jour-là, son premier attentat terroriste planifié pour tuer des compatriotes en raison de leur origine supposée ou de leur religion.

Mais ces mots ne suffisent pas. Car le même président qui, ce soir-là, nomme avec justesse le racisme et l'islamophobie qui ont guidé la main du tueur, est aussi celui dont les prises de position passées sur l'Algérie, l'immigration, le voile et l'islam ont contribué à structurer un débat public où ces mêmes idées ont pu prospérer. Il ne s'agit pas de dire qu'Emmanuel Macron aurait « créé » le racisme antialgérien ou l'islamophobie. Il s'agit de comprendre comment un discours présidentiel peut, simultanément, condamner un attentat raciste et alimenter, par ses ambiguïtés, l'environnement discursif dans lequel cet attentat devient pensable.

C'est cette tension qu'il faut explorer. Non pas pour accabler un homme, mais pour interroger un système : celui d'une mémoire coloniale insuffisamment assumée, d'une responsabilité politique qui oscille entre reconnaissance et relativisation, d'un pouvoir médiatique concentré qui amplifie certaines représentations, et d'une conception de la laïcité qui, parfois, glisse de la garantie de liberté vers la suspicion des consciences. Après



Trappes, la République ne peut pas se contenter de condamner. Elle doit aussi s'examiner.

LA MÉMOIRE COLONIALE : UN PASSÉ QUI NE PASSE PAS

Le point de départ est historique. La colonisation de l'Algérie ne fut pas une simple aventure lointaine : elle fut une entreprise de domination, de spoliation et de violence qui a structuré durablement les représentations. La guerre d'indépendance, loin d'avoir clos ce chapitre, l'a rouvert sous la forme d'un conflit mémoriel dont les échos traversent encore la vie politique française.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer les prises de position d'Emmanuel Macron. Le 14 février 2017, alors candidat à l'élection présidentielle, il avait qualifié la colonisation française de l'Algérie de « crime contre l'humanité » et de « vraie barbarie » lors d'un entretien accordé à la chaîne algérienne Echourouk News. Cette déclaration avait ouvert la perspective d'un examen plus lucide du passé colonial, en rompant avec les discours de déni ou de minimisation.

Pourtant, en septembre 2021, devenu président de la République, Emmanuel Macron a tenu des propos radicalement différents. Lors d'une rencontre avec des descendants de familles marquées par la guerre d'Algérie, il a dénoncé la « rente mémorielle » du pouvoir algérien et s'est interrogé sur l'existence d'une nation algérienne avant la colonisation française. Ces propos ont provoqué une crise diploma-

tique majeure avec Alger, se traduisant par le rappel de l'ambassadeur algérien à Paris et la fermeture de l'espace aérien algérien aux avions militaires français.

Cette oscillation entre reconnaissance et relativisation n'est pas anodine. Elle illustre une difficulté française plus profonde : celle d'assumer pleinement un passé colonial qui ne se réduit pas à une série d'événements, mais qui engage une relation de domination dont les effets se font encore sentir. Une politique mémorielle cohérente ne peut alterner entre la reconnaissance de la violence coloniale et des formulations susceptibles de relativiser l'existence historique du peuple colonisé. Elle doit s'appuyer sur une connaissance rigoureuse des faits et sur la reconnaissance des souffrances.

LA RESPONSABILITÉ POLITIQUE : ENTRE INTENTION ET EFFET

Notre thèse ne consiste pas à prétendre qu'un seul responsable politique aurait créé le racisme antialgérien, phénomène profondément enraciné dans l'histoire coloniale française et dans les rapports de domination qui lui ont survécu. Elle vise plutôt à comprendre comment cette mémoire coloniale, insuffisamment assumée, peut se recomposer dans le présent à travers les choix politiques, les discours institutionnels, la concentration de la propriété des médias et la banalisation des représentations identitaires.

Dans cette dynamique, la responsabilité des dirigeants

politiques, notamment celle d'Emmanuel Macron, mérite un examen précis. Certaines de ses prises de position sur l'Algérie, l'immigration, le voile et l'islam ont contribué à alimenter des controverses et à structurer le débat public autour de questions identitaires. Il ne s'agit pas d'affirmer que ces positions expliquent, à elles seules, la progression du racisme, mais d'interroger leurs effets possibles lorsqu'elles s'inscrivent dans un environnement médiatique où certains discours stigmatisants bénéficient d'une forte visibilité.

Cette distinction entre intention et effet est indispensable à toute analyse sérieuse. Un discours peut se présenter comme républicain, universaliste et protecteur tout en produisant, dans l'espace public, des effets d'exclusion. De même, une mesure peut être formulée en termes généraux tout en touchant plus fortement une catégorie particulière de la population. L'évaluation d'une politique ne doit donc pas s'arrêter à ses justifications officielles : elle doit prendre en compte son application concrète, les groupes qu'elle expose davantage et les usages politiques qui en sont faits.

LE POUVOIR MÉDIATIQUE ET LA CONSTRUCTION DES IDENTITÉS

La concentration de médias entre les mains de grands groupes privés constitue également un enjeu démocratique, dès lors que la propriété, les choix éditoriaux et la hiérarchisation de l'information peuvent

peser sur la représentation de l'Algérie, des Français d'origine algérienne, des musulmans et des habitants des quartiers populaires. Cette question exige toutefois de distinguer les faits documentés, les orientations éditoriales et les interprétations politiques, sans assimiler l'ensemble des médias français à une position unique.

Le problème central est donc celui de l'interaction entre héritage colonial, responsabilité politique, pouvoir médiatique et construction des identités. Lorsque ces mécanismes convergent, ils peuvent déplacer le débat public des inégalités sociales vers la désignation de groupes présentés comme responsables des difficultés nationales. L'immigration, l'islam ou les relations avec l'Algérie deviennent alors des objets de confrontation symbolique, tandis que les causes économiques, sociales et institutionnelles des tensions risquent d'être reléguées au second plan.

Cette responsabilité devient plus importante encore lorsque des médias polarisés reprennent les thèmes sécuritaires, multiplient les controverses autour du voile et de l'immigration et transforment des questions sociales complexes en affrontements identitaires. Le discours politique et le traitement médiatique peuvent alors se renforcer mutuellement : le premier fournit les catégories et les priorités du débat, tandis que le second leur donne une visibilité répétée.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Les mêmes images, les mêmes polémiques et les mêmes figures de menace finissent par imposer une lecture réductrice de la réalité sociale, dans laquelle l'islam est constamment associé à la crise, au conflit ou à l'insécurité. Il serait excessif d'en déduire une causalité directe entre les déclarations présidentielles et un acte criminel comme celui de Trappes. Mais il est légitime de s'interroger sur la responsabilité collective des acteurs publics dans la banalisation éventuelle des préjugés et dans la dégradation des conditions du débat démocratique. La prudence est nécessaire : aucun discours politique ne permet, à lui seul, d'expliquer un passage à l'acte. Mais cette prudence ne doit pas conduire à nier les effets cumulatifs d'un environnement discursif dans lequel certaines populations sont régulièrement présentées comme suspectes, incompatibles ou dangereuses.

L'ISLAM ET LE VOILE : DE LA LUTTE CONTRE LE SÉPARATISME À LA SUSPICION GÉNÉRALISÉE

Le deuxième dossier concerne l'islam. En octobre 2020, Emmanuel Macron a présenté sa stratégie de lutte contre le « séparatisme islamiste ». Il a certes précisé que la laïcité ne signifiait pas l'effacement des religions de l'espace public. Mais le cadrage politique de cette stratégie a placé l'islam au centre d'un débat national consacré à la cohésion républicaine et à la sécurité. La loi du 24 août 2021 « confortant le respect des principes de la République » a cristallisé ces inquiétudes. Bien qu'elle ne désigne pas explicitement les musulmans comme une cible, des institutions comme Amnesty International ont alerté sur ses « risques discriminatoires » en particulier envers les personnes musulmanes. L'ONG a également relevé que « des titulaires de fonctions officielles ont énoncé des clichés et des préjugés à l'égard des personnes musulmanes pendant les débats publics » sur cette loi, et que,



sous couvert de lutte contre « l'islamisme », ce texte « risque d'ouvrir la voie à des pratiques discriminatoires ». Le Conseil de l'Europe a également exprimé des préoccupations similaires. Cette confusion est particulièrement problématique dans une démocratie attachée à l'État de droit. La lutte contre les réseaux terroristes et les entreprises de radicalisation exige des moyens précis, proportionnés et fondés sur des faits établis. Elle ne peut reposer sur une suspicion générale visant des pratiques religieuses licites. Lorsque la sécurité devient le cadre principal à travers lequel une religion est appréhendée, le risque est grand de transformer une partie des citoyens en population constamment sommée de prouver sa loyauté.

Le voile est devenu, dans ce contexte, un symbole autour duquel se cristallisent des conflits qui dépassent largement la question de la laïcité. Pour certaines femmes, il relève d'une conviction personnelle ou religieuse ; pour d'autres, il peut être un symbole de domination patriarcale. Le débat démocratique doit pouvoir entendre ces lectures. Mais une chose est de discuter une pratique ; une autre est de réduire une femme à son vêtement, de douter de son appartenance nationale et d'en faire le support d'une bataille idéologique permanente. Une politique

réellement féministe ne peut pas prétendre libérer les femmes en disqualifiant systématiquement celles qu'elle prétend défendre. Elle doit garantir la liberté de choisir, mais aussi la liberté de ne pas subir de contrainte — familiale, sociale, religieuse ou institutionnelle. L'émancipation ne s'impose pas par le soupçon ; elle se construit par les droits et la possibilité réelle de décider pour soi.

POUR UN UNIVERSALISME DE L'ÉGALITÉ RÉELLE

C'est à ce niveau que se joue l'enjeu fondamental : la fragilisation du principe d'égalité. Car une démocratie ne se mesure pas seulement à l'égalité proclamée devant la loi, mais aussi à sa capacité à empêcher que l'origine, le nom, la religion supposée ou la mémoire familiale deviennent des critères implicites de suspicion et de discrimination.

La France n'a pas besoin de choisir entre la lutte contre le terrorisme, le respect de la laïcité et la protection des musulmans contre les discriminations. Elle doit garantir ces trois exigences simultanément. Cela suppose de distinguer rigoureusement les actes criminels des appartenances religieuses, de combattre toutes les formes de racisme et de reconnaître que les citoyens issus de l'immigration, notam-

ment algérienne, ne sont pas des invités provisoires dans la République.

La laïcité ne peut être conçue comme un instrument de surveillance des consciences ou comme une obligation de rendre invisible toute expression religieuse. Elle garantit la neutralité de l'État, la liberté de conscience et l'égalité des citoyens, non l'effacement des croyances dans l'espace social. La République doit donc être ferme face aux violences, aux discriminations et aux entreprises de domination, mais elle doit également refuser les amalgames qui transforment une religion en problème public permanent.

L'universalisme ne consiste pas à nier les différences ou les discriminations concrètes au nom d'une égalité abstraite. Il consiste à garantir à chacun les mêmes droits, la même dignité et la même protection, tout en identifiant les mécanismes qui empêchent cette égalité de devenir effective. Reconnaître les héritages coloniaux, les discriminations structurelles ou les expériences spécifiques des citoyens musulmans ne revient pas à fragmenter la République. C'est au contraire prendre au sérieux sa promesse d'égalité.

Sur ce point, l'analyse portée par La France insoumise rejoint les critiques formulées par de nombreux courants politiques, intellectuels et associatifs qui appellent à distinguer la lutte contre le terrorisme de la stigmatisation des musulmans, et à fonder la République sur l'égalité réelle plutôt que sur la suspicion généralisée. Cette approche n'est ni complaisante ni communautariste : elle exige simplement que les combats légitimes — contre le terrorisme, contre les dérives autoritaires, contre toutes les formes de racisme — soient menés sans désigner une population entière comme suspecte

LA VÉRITÉ HISTORIQUE COMME CONDITION DE L'APAISEMENT

Comprendre le racisme antialgérien exige ainsi de dépasser la recherche d'un

coupable unique pour analyser les mécanismes historiques, politiques et médiatiques qui peuvent contribuer à sa persistance et à sa banalisation. Mais cette analyse systémique ne dispense pas d'affronter une question historique précise, qui conditionne tout apaisement véritable : tant que l'État français n'aura pas reconnu sa défaite militaire et politique face au FLN et abandonné sa théorie de la violence de part et d'autre, il ne sera pas possible de parler véritablement d'apaisement des mémoires.

La « théorie de la violence de part et d'autre » — cette formule qui met sur le même plan la répression coloniale et la lutte pour l'indépendance — n'est pas une neutralité historique. C'est une manière de refuser d'assumer les responsabilités. Reconnaître la défaite face au FLN, ce n'est pas célébrer la violence : c'est admettre que la souveraineté algérienne s'est construite contre la domination française, et que cette vérité historique est la condition d'une relation apaisée.

Après Trappes, la République ne peut pas se contenter de condamner un attentat raciste, aussi nécessaire soit cette condamnation. Elle doit aussi s'interroger sur les mots qui, en amont, ont rendu possible un tel passage à l'acte. C'est à cette condition que la laïcité cessera d'être perçue comme un instrument de suspicion et redeviendra ce qu'elle devrait toujours être : une garantie commune de liberté, d'égalité et de fraternité. Une République véritablement universelle ne peut se contenter de proclamer l'égalité : elle doit veiller à ce que ses discours, ses lois et ses pratiques ne produisent pas de citoyens plus légitimes que d'autres. Elle doit affronter son passé colonial sans ambiguïté, combattre toutes les formes de racisme, protéger la liberté de conscience et refuser que l'islam soit réduit à une question sécuritaire. C'est à ce prix que la promesse républicaine cessera d'être une abstraction pour devenir une réalité partagée.

S.L



HORIZONS

CONSEIL DE SÉCURITÉ :

Le Front Polisario rejette le texte diffusé par les États-Unis

Le Front Polisario rejette le texte diffusé par les États-Unis aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies, Sidi Mohamed Omar, a adressé une lettre à la présidente en exercice du Conseil de sécurité de l'ONU, Aglaia Balta. Dans cette lettre, le diplomate sahraoui expose la position du Front Polisario concernant l'avant-projet diffusé jeudi par les États-Unis aux membres du Conseil de sécurité, une résolution sur le conflit au Sahara occidental devant être adoptée avant la fin du mois en cours. Sur instructions des autorités sahraouies, «je vous écris de toute urgence pour vous informer que le Front Polisario a pris connaissance du projet initial (avant-projet) distribué récemment par les États-Unis d'Amérique, en leur qualité de porte-plume concernant la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), aux membres du Conseil de sécurité en date du 22 octobre 2026», a-t-il écrit dans sa lettre dont une copie est parvenue à notre rédaction.

UN PROJET DE RÉSOLUTION QUI REFLÈTE LA POSITION AMÉRICAINE

Le Front Polisario souligne que ce projet initial, qui reflète pleinement la position nationale du porte-plume ainsi que la position de



l'État d'occupation marocain, constitue une déviation récente et grave sans précédent, poursuit-il. Selon lui, le texte américain s'écarte non seulement des principes du droit international sur lesquels repose la question du Sahara occidental en tant que question de décolonisation, mais également de la base même à partir de laquelle le Conseil de sécurité traite de la question du Sahara occidental. De plus, l'avant-projet de résolution contient des éléments qui sapent les fondements même de l'opération de paix des Nations unies au Sahara occidental et représente une violation dangereuse de l'ordre juridique international. Dans ce contexte, il convient de souligner que le mandat du Conseil de sécurité à l'égard de la question du Sahara occidental ne se limite pas à la résolution 2797 (2025), mais

repose sur l'ensemble des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité liées à cette question, rappelle le diplomate sahraoui. Il note aussi que la Minurso a été créée par le Conseil de sécurité conformément à sa résolution 690 (1991) et déployée dans le territoire sur la base d'un accord mutuel entre les deux parties, le Front Polisario et le Maroc, dans le cadre du plan de règlement élaboré par les Nations unies et l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Par conséquent, « toute sortie unilatérale de ce cadre convenu, ainsi que toute altération et déviation du mandat de la Mission pour s'aligner sur la position de l'État d'occupation marocain, est de nature à saper les efforts internationaux déployés jusqu'à présent dans le but de parachever la décolonisation au Sahara occidental, conformément aux

résolutions pertinentes de l'ONU », avertit-il.

REJET DE TOUTE TENTATIVE DE LÉGITIMER L'ANNEXION DE TERRITOIRES SAHRAOUI

Sidi Mohamed Omar ajoute que le non-respect par l'État d'occupation marocain de ses obligations en vertu du plan de règlement ONU-OUA, qui a été adopté à l'unanimité par le Conseil de sécurité, ne peut en aucun cas justifier une atteinte au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la souveraineté sur sa patrie. En outre, toute tentative de légitimer l'agression et l'annexion de territoires sahraouis par la force ne peut constituer la base d'une solution consensuelle, juste et durable. Bien au contraire, elle mènera inévitablement à saper la paix et la sécurité régionales, tout en provoquant davantage de tensions et d'instabilité, explique le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU. Il rappelle le verdict de la Cour internationale de justice qui a affirmé la souveraineté sur le Sahara occidental appartient exclusivement au peuple sahraoui, qui jouit d'un droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination et à l'indépendance, à exercer de manière libre et démocratique sous l'égide des Nations unies. Par conséquent, « toute approche qui fixe à l'avance un cadre pour les négociations et en détermine les résultats, ou qui restreint l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination ou tente de lui imposer une solution contre sa volonté, est une

approche totalement inacceptable pour le Front Polisario, le représentant légitime et unique du peuple sahraoui », souligne Sidi Mohamed Omar. De surcroît, une telle approche sapera, selon lui, l'espoir de rétablir la confiance entre les deux parties, son absence étant considérée comme un obstacle majeur face à l'avancement du « processus politique ».

MENACE DE SE RETIRER TOTALEMENT DU PROCESSUS DE PAIX

«Le Front Polisario réaffirme que le contenu de ce projet initial ne peut en aucun cas constituer une base pour des délibérations concernant le mandat de la Minurso ou le processus de paix au Sahara occidental ». « Si ce projet initial venait à être adopté sans l'introduction de modifications substantielles et constructives, le Front Polisario n'aura d'autre choix que de se retirer totalement du processus de paix », met en garde son représentant. Il réaffirme dans le même contexte que le Front Polisario reste engagé en faveur de la réalisation d'une paix juste, durable et définitive, pour laquelle il a consenti d'immenses concessions et sacrifices depuis le début du processus de paix dirigé par les Nations unies au Sahara occidental. Par conséquent, le Front Polisario exhorte toutes les parties concernées à user de leur influence de manière constructive afin de sauver le processus de paix, qui demeure un pilier fondamental pour préserver les perspectives de paix, de sécurité et de stabilité dans la région.

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

FRANCE :

Sarcelles rend hommage aux victimes du massacre du 17 octobre 1961 à Paris

Sous un climat de crise sociale et sociétale majeure que connaît la France ces derniers jours, et comme chaque année, pratiquement toute la France se souvient de la sanglante manifestation pacifique des Algériennes et Algériens ont été assassinés au pont Saint Michel et d'autres endroits à Paris...

La première stèle dévoilée en 2003 par l'association ASAGA (Association Sarcelloise d'Amitié Franco-Algérienne) de Sarcelles dans la banlieue Parisienne au centre sportif Nelson-Mandela est un nouveau témoignage du respect dû à la mémoire des victimes.

Devant cette magnifique stèle justement la ville de Sarcelles (95) en présence du consul d'Algérie à Pontoise M. El Ouahid Abdelbaki, le maire Bassi Konaté, les élus(es), les députés du Val-d'Oise Carlos Martens Bilongo, Romain Eskenazi, le conseiller départemental du Val-d'Oise Patrick Haddad et un nombre important d'associations et devant une foule nombreuse ont assisté à la cérémonie de recueillement en ce samedi 17 octobre 2026 en posant des gerbes de fleurs devant la stèle mémorielle des victimes de cette sanglante manifestation du 17 octobre 1961 suivi de la lecture de la sourate El Fatiha avant d'observer une minute de silence en hommage aux victimes par la suite l'hymne national algérien "Kassamen" retentit à nouveau au complexe sportif Nelson-Mandela suivi de l'hymne national français.

Carlos Bilongo le député de la France Insoumise lors de son long discours à cette occasion n'y pas allé avec le dos de la cuillère. « Il y a 65 ans et sans aucune raison des Algériennes et Algériens ont été assassinés au pont Saint Michel et d'autres endroits à Paris... »

Avant de poursuivre : « L'obscurantisme, la haine de l'autre et le racisme a tué ce jour-là... Et merci aux associations franco-algériennes, M le Maire Bassi Konaté de Sarcelles ainsi que les parlementaires engagés qui luttent sans relâche contre l'oubli et le mensonge. Ils sont tous engagés pour la vérité et la reconnaissance de ce crime d'état, vive l'Algérie et vive la France ».

M. Ali Abchiche, président de l'association ASAGA et initiateur de cette commémoration avait retracé dans une longue allocution toute l'histoire de cette sanglante journée dans un texte lu devant les présents de pas moins de sept feuillets. Les députés et le maire de Sarcelles l'ont félicité pour cette intervention magistrale et ô combien significative.

Dans son allocution, M. El Ouahid Abdelbaki consul d'Algérie à Pontoise dira devant l'assistance : « M. le maire, messieurs les députés, messieurs et mesdames des associations, messieurs et mesdames ici présents(es) pour commémorer cette journée sanglante.

« Il y a 65 ans à Paris, des femmes et des hommes algériens participaient à une manifestation pacifique dans le contexte de la Guerre d'Algérie. Cette journée fut marquée

par une d'une extrême gravité, faisant de nombreuses victimes.

Commémorer le 17 octobre 1961, c'est d'abord se souvenir des vies brisées et des familles endeuillées. C'est reconnaître la souffrance de celles et ceux qui ont été touchés par ces événements et inscrire leur mémoire dans leur histoire collective.

Cette commémoration nous rappelle également l'importance de la vérité historique, du respect de la dignité humaine et du devoir de mémoire. Elle nous invite à transmettre aux jeunes générations une histoire connue, enseignée et regardée avec lucidité.

Le devoir de mémoire n'est pas tourné vers le passé seulement, il porte aussi une exigence pour le présent et pour l'avenir, celle de préserver les valeurs d'une nation, de combattre toutes les formes de discriminations et de violences et de faire vivre la fraternité entre les citoyens... En ce jour de recueillement, nous rendons donc hommage aux victimes du 17 octobre 1961 et à toutes celles et ceux qui ont souffert des violences liées à la Guerre d'Algérie. Vive l'Algérie et je vous remercie toutes et tous ici présents »

Le maire Bassi Konaté, quant à lui, dira devant l'assistance : « Merci cher Ali Abchiche, président de l'association ASAGA pour ton combat afin de faire reconnaître ces événements depuis de nombreuses années. Nous avons le devoir de faire vivre cette mémoire, non pour opposer les peuples ou aggraver les blessures, mais pour mieux comprendre notre histoire et construire un avenir commun fondé sur la

justice et la paix. Et j'aimerais également remercier le maire de la ville de Stain, Azzeddine Taybi, qui a eu cette louable initiative de pouvoir faire reconnaître le 17 octobre 1961 comme étant un crime d'Etat et donc j'ai signé cette tribune avec une trentaine de maires de France... Nous allons poursuivre le projet et le faire évaluer. Vive la liberté, vive la démocratie, vive la République, vive l'Algérie et vive la France.

Le député Romain Eskenazi, lors de son intervention précise : « Il y a 65 ans, environ 30.000 Algériens défilent pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur est imposé par le préfet de police Maurice Papon.

La sera d'une violence inimaginable : 12.000 arrestations, environ 300 morts. Abattus par balle, étranglés, pendus, rués de coups, jetés dans la Seine. Un épisode sombre et sanglant de notre histoire moderne encore trop méconnu. Je rends aujourd'hui hommage aux victimes et à leurs proches.

La reconnaissance de ce crime d'Etat ne date que de 2012, avec le Président François Hollande. Je salue l'initiative des maires et parlementaires comme mon ami Rachid Temalqui demandent que cette journée de commémoration soit nationale. Il a enfin affirmé l'amitié entre le peuple français et algérien, des peuples frères, qui partagent un passé de sang et de larmes mais qui ont aujourd'hui des liens culturels, économiques, sportifs, amicaux et familiaux indéniables.

PALESTINE OCCUPÉE

Six martyrs et plusieurs blessés dans des frappes sionistes à Gaza

Un Palestinien a été tué et trois autres blessés, dont un grièvement, samedi, lors d'une frappe de drone israélien qui a tiré un missile sur un rassemblement de civils près du stade de Palestine, dans le quartier de Remal, à l'ouest de la ville de Gaza.



Depuis les premières heures de la matinée, l'artillerie israélienne a repris ses bombardements depuis l'est de Khan Younès en direction de l'ouest de Rafah. Parallèlement, des chars israéliens ont effectué des tirs nourris vers l'est du quartier d'At-Touffah, à l'est de la ville de Gaza. Le bilan de la guerre génocidaire menée par les forces d'occupation sioniste contre la bande de Gaza s'élève désormais à 74 540 morts et 175 678 blessés depuis le 7 octobre 2023. Selon des sources médicales, les hôpitaux de la bande de Gaza ont enregistré, au cours des dernières 24 heures, dix morts, dont une personne dont le corps a été récupéré, ainsi que 62 blessés.

Les sources ont précisé que, depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 11 octobre dernier, le bilan s'élevait à 1 547 morts et 5 559 blessés, tandis que 842 corps avaient été récupérés.

Elles ont ajouté que plusieurs victimes se trouvaient toujours sous les décombres ou gisaient sur les routes, les équipes d'ambulanciers et de secours étant dans l'incapacité

de les atteindre.

Les sources ont également indiqué que 42 morts supplémentaires avaient été intégrés au bilan cumulé après que leurs données eurent été complétées et validées par la commission chargée de la validation des bilans. Cette actualisation fait suite à la précédente mise à jour, effectuée le 17 octobre 2026.

L'ONU S'ALARME DE L'ESCALADE DES VIOLENCES EN CISJORDANIE OCCUPÉE IMPOSÉES PAR L'ENTITÉ SIONISTE

Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, s'est dit « profondément préoccupé » par l'escalade des violences en Cisjordanie occupée et par les bouclages généralisés imposés par Israël aux communautés palestiniennes, a déclaré vendredi son porte-parole.

« Nous sommes extrême-

ment alarmés par l'intensification des violences que nous observons en Cisjordanie occupée. Le secrétaire général est profondément préoccupé par les bouclages généralisés imposés par Israël aux communautés palestiniennes en Cisjordanie », a déclaré Stéphane Dujarric lors d'un point de presse.

Selon le porte-parole, ces mesures restreignent « considérablement » la liberté de circulation des Palestiniens, leur accès aux services essentiels ainsi que leurs moyens de subsistance.

António Guterres s'inquiète également des informations faisant état de démolitions d'habitations et de possibles déplacements forcés de résidents palestiniens à Hébron, a ajouté Stéphane Dujarric.

Ces déclarations interviennent alors que le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a ordonné vendredi le « bouclage immédiat » de

la ville d'Hébron et demandé aux forces de sécurité de se préparer à un « confinement total » de l'ensemble de la Cisjordanie, à la suite d'un échange de tirs survenu à Hébron.

LA DIPLOMATIE PALESTINIENNE APPELLE À UNE MOBILISATION INTERNATIONALE URGENTE CONTRE LES CRIMES DE L'OCCUPATION

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a appelé les ambassades et les missions de l'État de Palestine dans le monde entier à intensifier sans délai leurs démarches auprès des pays hôtes et à exhorter leurs gouvernements à adopter des positions claires et fermes face à l'escalade des crimes et des violations commis par l'occupation israélienne, notamment à Hébron. Cette escalade se traduit notamment par des déplacements forcés, des destructions et la fermeture de la mosquée Ibrahim, ainsi que par des crimes et des agressions visant les Palestiniens, leurs biens et leurs lieux saints, et tendant à les contraindre à quitter leurs terres.

Dans un communiqué publié samedi, le ministère a souligné la nécessité d'intensifier les efforts diplomatiques afin de rallier la communauté internationale à une position ferme contre les politiques israéliennes systématiques et délibérées visant le peuple palestinien, ses terres et ses institutions nationales. Il a mis en garde contre les déclarations incendiaires de responsables de

l'occupation, qui menacent de reproduire les crimes commis dans la bande de Gaza en intensifiant les opérations militaires en Cisjordanie occupée à une ampleur sans précédent depuis 1967. Ces menaces font également craindre une extension des déplacements forcés, ainsi que l'évacuation et la destruction de quartiers entiers à Hébron. Selon le ministère, ces mesures visent à reproduire la Nakba au moyen de nouveaux instruments militaires et coloniaux, dans un contexte de course électorale en Israël et de recherche de gains politiques au détriment des droits nationaux palestiniens.

Le ministère a affirmé que faire face à l'escalade israélienne et aux menaces croissantes d'extension des déplacements forcés et des destructions exigeait une action internationale urgente qui ne se limite pas aux condamnations, mais débouche sur des mesures concrètes et dissuasives propres à mettre fin à l'impunité. Il a appelé à protéger le peuple palestinien, ses terres, ses lieux saints et ses institutions, à empêcher que ne se répètent les tragédies de la Nakba, les déplacements forcés, les crimes de génocide et le nettoyage ethnique, et à préserver les droits nationaux légitimes des Palestiniens, au premier rang desquels figurent le droit à l'autodétermination et la réalisation d'un État palestinien indépendant et souverain, ayant Jérusalem pour capitale. Il a également appelé à mettre fin à l'occupation prolongée, qu'il considère comme la cause profonde de l'ensemble de ces crimes.

SOUDAN

Le Royaume-Uni et 31 partenaires internationaux alertent sur un risque croissant de famine

Le Royaume-Uni et 31 partenaires internationaux ont alerté, vendredi, sur la détérioration alarmante de la situation alimentaire au Soudan, où 19,5 millions de personnes sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë.

Dans une déclaration conjointe, les signataires ont appelé à une action urgente pour éviter une famine dans les prochains mois, s'appuyant sur les mises en garde du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).

Selon le communiqué, environ 41 % de la population soudanaise souffre d'insécurité alimentaire aiguë, dont cinq millions de personnes confrontées à des niveaux de faim correspondant à une situation d'urgence.

En l'absence d'une intervention immédiate, le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère pour-

rait dépasser les 825 000 initialement prévus, tandis que le nombre de zones touchées par l'insécurité alimentaire, évalué dans un premier temps à 14, pourrait doubler.

Le Soudan est en proie, depuis avril 2023, à une guerre opposant l'armée régulière contre les milices des Forces de soutien rapide (FSR). Le conflit a provoqué le déplacement de plus de 14 millions de personnes et plongé le pays dans l'une des pires crises humanitaires au monde.

« Le conflit est le principal moteur de la crise alimentaire au Soudan », souligne la déclaration, précisant que les combats ont entraîné le déplacement de millions de personnes, endommagé des infrastructures essentielles et perturbé les services de santé, la production agricole, les chaînes d'approvisionnement et les marchés.

La crise est également aggravée par

les entraves systématiques à l'acheminement de l'aide humanitaire ainsi que par les effets du phénomène climatique El Niño, qui a entraîné une baisse des précipitations et une aggravation de la sécheresse dans plus de la moitié du pays, selon les signataires.

Face à cette situation, le Royaume-Uni et ses partenaires ont exhorté les parties belligérantes à lever tous les obstacles à l'assistance humanitaire et à garantir un accès « complet, sûr, rapide et sans entrave », tout en assurant la protection des travailleurs humanitaires.

Ils ont également demandé l'autorisation des opérations humanitaires par toutes les voies d'accès, notamment à travers les lignes de front et les frontières, y compris par voie aérienne vers la région du Darfour, ainsi que la réduction des lourdeurs administratives retardant l'acheminement de l'aide.

Les signataires ont, en outre, appelé

les parties au conflit à s'abstenir de toute attaque contre les infrastructures civiles, notamment les installations agricoles et les systèmes alimentaires, et à renforcer la coordination afin de protéger le personnel et les sites humanitaires.

Sur le plan international, les partenaires ont plaidé pour une augmentation des financements humanitaires, soulignant la nécessité de soutenir la saison des cultures hivernales et de renforcer les initiatives d'intervention menées par les acteurs locaux.

« Ensemble, nous devons agir sans délai pour éviter la famine », ont insisté les signataires, réaffirmant leur solidarité avec la population soudanaise et les organisations humanitaires qui poursuivent leurs opérations d'assistance vitale dans des conditions extrêmement difficiles.

Ces 4 mueslis et céréales obtiennent un score parfait de 100/100 sur Yuka !

La composition du petit déjeuner est tout un art. Si vous êtes fan de céréales, sachez qu'il est possible d'en consommer, à condition de bien les choisir. L'application mobile Yuka dévoile 4 mueslis qui semblent parfaits pour la santé.

CERTAINS MUESLIS, EXCELLENTS POUR LA SANTÉ

Le petit-déjeuner est un moment crucial : un mélange de plaisir et de gourmandise, pour bien démarrer la journée. Mais il est important de bien choisir les ingrédients qui le composent. En effet, ce premier repas est l'occa-



sion de donner à son corps l'énergie nécessaire pour débuter une nouvelle journée. Mais il s'agit aussi de l'occasion de se caler jusqu'au déjeuner, en évitant coups de mou et fringales.

Le matin, beaucoup aiment commencer avec un grand bol de céréales. Il peut s'agir d'un choix intéressant, les céréales ou les mueslis étant composés de fibres, de noix, de graines et de fruits. Cependant, certains produits vendus en grande surface sont riches en sucres et en additifs, et sont donc à éviter au maximum. Mais, ces produits ne sont pas à jeter pour autant. D'après l'application Yuka, quatre mueslis obtiennent un score parfait. Alors si vous devez faire un choix, optez pour :

Le muesli raisin, pomme, banane, coco de la marque Bjorg

Le muesli chocolat noir de la marque Jordans ;

Le muesli fruits de la marque Carrefour bio ;

Le muesli floconneux fruits secs de la marque Bio Village (Marque Repère).

À quoi ressemble le petit-déjeuner parfait ?

Pour qu'il soit complet, équilibré et qu'il tienne au corps toute la matinée, le petit-déjeuner doit suivre quelques règles. Ainsi, idéalement, il devrait se composer comme ceci :

Une source de protéines : un œuf, un peu de fromage, un yaourt, des graines de chia... Les protéines permettent de favoriser la production de dopamine, un neurotransmetteur qui aide à stimuler l'éveil et la motivation.

Une source de bons gras

comme des noix, des amandes ou des noisettes.

Un fruit : oubliez le jus de fruit, il est préférable de consommer le fruit entier. Cela permet une dose de fibre tout en évitant un pic de glycémie.

Du thé vert : cette boisson est riche en antioxydant et permet de prévenir de nombreuses maladies.

En option : des glucides, LES ESSENTIELS À RETENIR

Le muesli n'est pas à bannir du petit-déjeuner, à condition de bien le choisir.

Votre petit-déjeuner doit contenir une source de protéines.

Le jus de fruit est à éviter le matin. En effet, il ne contient que du sucre et très peu de fibres.

La liste des différentes vitamines et leurs bienfaits !

Il existe 13 types de vitamines différentes. Et à chacune un rôle bien défini. Voici tout ce qu'il faut savoir de leurs rôles dans notre organisme.

À QUOI SERVENT LES VITAMINES DANS L'ORGANISME ?

Les vitamines sont essentielles au fonctionnement de l'organisme. En effet, elles assurent de nombreuses fonctions biologiques comme la croissance, le développement du squelette, la transformation des macronutriments, l'utilisation du système nerveux, immunitaire...

Le corps ne sait pas produire de vitamines, ainsi, elles sont apportées par une alimentation équilibrée et diversifiée. Même en très faible quantité, elles sont très actives. Des apports adéquats en vitamines permettent de prévenir de nombreuses pathologies, notamment celles liées au vieillissement ou les maladies cardiovasculaires et les cancers.

Cependant, un apport trop élevé de vitamines n'a pas pour effet d'améliorer les performances de l'organisme.

À CHAQUE VITAMINE, SON RÔLE

Il existe treize types de vitamines répartis en deux catégories. Les vitamines liposolubles (A, D, E et K) et les vitamines hydrosolubles (B et C).

Ainsi, chaque vitamine joue un rôle bien particulier :

La vitamine A. Présente dans les aliments gras, elle joue un rôle essentiel pour la vision. Elle contribue également à la bonne santé de la peau et des cheveux en stimulant le renouvellement des cellules. Elle est fondamentale pour le système immunitaire en participant à la production de globules blancs ;

La vitamine B. Il existe différents types de vitamines B. Elles ont deux fonctions principales : la B1, B2, B3, B5, B6 et B8 sont impliquées dans la production d'énergie. La vitamine B9 et la B12 sont nécessaires pour la production de globules rouges, la synthèse des protéines et la réparation des tissus ;

La vitamine C. Contribue à ralentir le vieillissement des cellules. Elle participe à la fabrication de collagène et à la résistance de la peau, des os, des muscles, du cartilage et des ligaments. Elle contribue aussi aux défenses immunitaires en renouvelant les globules blancs. Enfin, elle permet l'absorption du fer ;

La vitamine D. Intervient dans la fixation du calcium sur le squelette. Elle contribue au bon fonctionnement du système immunitaire et protège le corps des infections. Elle permet aussi de prévenir les risques de diabète et de développer certaines maladies comme Alzheimer et Parkinson ;

La vitamine E. Protège l'organisme des radicaux libres et prévient les maladies cardiovasculaires ;

La vitamine K. Il existe deux formes de vitamine K : la K1 et la K2. Elle intervient dans la coagulation du sang et est indispensable au bon fonctionnement des cellules de l'organisme. La vitamine K2 a un rôle sur la santé osseuse en participant à la fixation du calcium sur les os.

ALZHEIMER

Une nouvelle étude incrimine certains aliments, voici lesquels

Une étude relie une alimentation riche en graisses saturées avec un risque accru de développer la maladie d'Alzheimer.

L'alimentation a un impact sur le fonctionnement de notre cerveau, de nouvelles études ne cessent de paraître sur la question. Ce serait notamment le cas dans certaines maladies neurodégénératives, comme Alzheimer. Une récente étude de l'Universitat Rovira i Virgili, à Tarragone en Espagne, publiée dans la revue Nutrients, révèle un lien entre le développement de la démence et une alimentation riche en graisses saturées.

QUELS ALIMENTS SONT RICHES EN GRAISSES SATURÉES ?

Les scientifiques ont mené l'étude chez des souris prédisposées à la maladie d'Alzheimer, à qui ils ont fait suivre un régime qui n'était pas pauvre en graisses saturées. Comme le souligne le site du gou-



vernement du Canada, on en trouve dans la viande, dans les produits laitiers, comme le fromage, le lait entier, le beurre. Mais aussi dans le saindoux, dans certaines huiles tropicales comme l'huile de coco et de palme. Elles sont associées à une hausse du cholestérol sanguin.

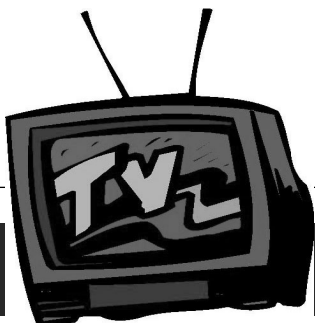
En parallèle, ils ont étudié l'expression de 15 miARN (des molécules d'ARN qui ont un

rôle important dans la régulation génétique). Après six mois, ils se sont aperçus que leur réponse au glucose et à l'insuline s'étaient dégradés, comme c'est le cas chez des patients atteints de diabète de type 2 par exemple.

Leurs analyses de sang et l'étude de leur cerveau a aussi révélé que certains de ces miARN avaient subi des modifications. Et cela aurait pour conséquence d'entraîner une accumulation de certaines protéines sous forme de plaques dans le cerveau : une caractéristique de la maladie d'Alzheimer. En parallèle, une inflammation du cerveau et une

production excessive de protéine tau y sont associées.

Les chercheurs en ont conclu que cette étude leur permettait de voir le lien entre diabète de type 2, obésité et Alzheimer. Et rappelle à quel point les aliments riches en graisses saturées peuvent avoir un impact délétère sur notre cerveau.



Selection du jour



20h10

Doctor Strange in the Multiverse of Madness

Avec Benedict Cumberbatch, Xochitl Gomez, Benedict Wong, Elizabeth Olsen, Chiwetel Ejiofor, Rachel McAdams, Patrick Stewart, Michael Stuhlbarg, Julian Hilliard, Jett Klyne Doctor Strange croit faire un rêve où il combat des monstres pour aider une jeune fille. Mais tout se passe dans le multivers et l'adolescente, America Chavez, est bien réelle. Parce qu'elle a le don de traverser ces mondes parallèles, un démon la pourchasse pour s'emparer de ce pouvoir. Pour sauver l'univers menacé, Strange s'adjoint les services de Wong, le sorcier suprême, et demande de l'aide à Wanda.



20h05

La maison du docteur Edwardes

Avec Gregory Peck, Ingrid Bergman, Leo G. Carroll, Rhonda Fleming, Jean Acker, Michael Chechov, Donald Curtis, John Emery, Norman LLOYD, Steven Geray, Paul Harvey, Edward Fielding Constance Petersen est psychiatre dans un asile d'aliénés, Green Manor, dans le Vermont. Le directeur de l'établissement, le docteur Murchinson, vient d'être mis à la retraite et doit être remplacé par le docteur Edwardes. Dès son arrivée, ce dernier manifeste un comportement anormal. Après plusieurs incidents, Constance s'aperçoit qu'il s'agit d'un amnésique, qui s' imagine avoir assassiné Edwardes et s'identifie à lui.



20h10

La tresse



Avec Mia Maelzer, Fotini Peluso, Kim Raver, Avi Nash, Sarah Abbott, Sarah Camacho, Adrian Doroslovac, Dorian Doroslovac, Marcel Jeannin, Guendalina Losito, Bonnie Mak, Mimmo Mancini, Damon Runyan, Celeste Savino, Katharine King So En Inde, Smita fuit son village avec sa fille dans l'espoir de meilleures conditions de vie. En Italie, Giulia tente de maintenir à flot la fabrique de perruques de son père après son tragique accident de la route. Au Canada, Sarah, grande avocate, est destinée à devenir la patronne de son cabinet mais fait face à de gros soucis de santé.



20h10

Les enquêtes de Vera

Avec Brenda Blethyn, David Leon, Jon Morrison, Riley Jones, Shobna Gulati, Cathy Tyson, Sarah Kameela Impey, Rhiannon Clements, William Houston, Clinton Blake, Simon Lenagan, Kevin Whately, Amanda Root, Joshua Sher, Victoria Elliott

L'inspectrice-chef Vera Stanhope est appelée au pied des «Dames sombres», trois monolithes mythiques qui ont marqué son enfance. Un étudiant brillant a été violemment assassiné et, comme si cela ne suffisait pas, une jeune fille disparaît. Au fil de l'enquête, Vera demande à son équipe de reconstituer les événements liés aux deux jeunes gens. Mais pourquoi se montre-t-elle plus dure que d'habitude ?



20h10

Zone interdite

Présenté par : Ophélie Meunier

Un chien qui aboie. Une boîte à colis mal placée. Un héritage mal partagé. Il suffit parfois d'un rien pour transformer un voisin en ennemi juré. Et une fois les hostilités déclarées, plus personne ne semble prêt au moindre compromis. En 2023, les conciliateurs de justice ont traité près de 190000 affaires de conflits de voisinage. Derrière ces querelles parfois dérisoires : des vies fracturées, des milliers d'euros engloutis et dans les cas les plus extrêmes... la violence. Pendant plusieurs mois, le magazine a suivi quatre guerres de voisinage. À Saint-Jean-le-Thomas (Manche), Manon, boulangère, est en guerre avec son voisin médecin pour une allée séparant leurs bâtiments.



20h25

Babysitting 2

Avec Philippe Lacheau, Tarek Boudali, Julien Arruti, Vincent Desagnat, Valérie Villeneuve, Elodie Fontan, Elisa Bachir-Bey, Alice David, Charlotte Gabris, Christian Clavier, Ailton Carmo, Kunue Paje, Porfirio Rocha, Jérôme Commandeur, Valérie Karsenti

Sonia souhaite présenter son nouveau compagnon, Franck, à son père Jean-Pierre, directeur d'un hôtel écologique au Brésil. Toute la bande s'y retrouve pour y passer des vacances de rêve. Un matin, les garçons partent en excursion dans la forêt amazonienne. Jean-Pierre leur confie sa mère acariâtre, Yolande. Le lendemain, ils ont tous disparu... On a seulement retrouvé la petite caméra avec laquelle ils étaient partis.

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e- mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail :agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

114,34 LES COURS du pétrole et du gaz étaient en hausse, vendredi, le Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, a atteint 114,34 dollars le baril.

CONFLIT AMÉRICANO-IRANIE

Rubio et le Qatar relancent les efforts de «désescalade»

Marco Rubio et Mohammed ben Abderrahmane Al Thani ont discuté de nouveaux efforts de désescalade avec l'Iran. Doha veut obtenir un accord garantissant la liberté de navigation à Ormuz, avant d'élargir les négociations à un règlement régional. Marco Rubio et le Premier ministre qatari, Mohammed ben Abderrahmane Al Thani, ont discuté le 22 octobre des efforts diplomatiques visant à réduire les tensions avec l'Iran et à relancer une issue négociée au conflit.

Lors d'un entretien téléphonique, le secrétaire d'État américain a salué le rôle du médiateur de Doha et réaffirmé l'engagement de Washington en faveur de la sécurité du Qatar et de la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz. Doha cherche depuis plusieurs mois à maintenir un canal entre Washington et Téhéran. Le Premier ministre qatari a rappelé que l'objectif était d'aboutir à un accord garantissant la circulation maritime et ouvrant la voie à une paix régionale plus durable. Le Qatar a déjà facilité plusieurs échanges de messages entre les deux camps et travaille parallèlement avec le Pakistan, lui aussi engagé dans une médiation.

TOUJOURS LES MÊMES IMPASSES
Cette nouvelle séquence intervient après l'échec des discussions organisées autour de l'Assemblée générale de l'ONU fin



septembre. Les négociations avaient alors débouché sur une impasse, poussant Rubio à demander le départ de la délégation iranienne de New York. Les médiateurs qatari avaient néanmoins poursuivi leurs contacts avec les deux parties.

LES DIVERGENCES RESTENT IMPORTANTES

Washington exige toujours qu'un éventuel accord empêche définitivement l'Iran d'accéder à l'arme nucléaire. Rubio a encore rappelé le 21 octobre que Donald Trump n'accepterait aucun dispositif laissant à Téhéran une voie vers une bombe. L'Iran demande de son côté un allègement des sanctions, des garanties sécuritaires et un règlement des tensions autour d'Ormuz. Le Qatar tente donc de transformer la désescalade maritime en première étape d'un compromis plus large. Aucun accord n'est encore annoncé, mais la reprise des échanges Rubio-Al Thani

confirme que Doha reste l'un des principaux intermédiaires entre Washington et Téhéran.

TRUMP ÉVOQUE LA POSSIBILITÉ D'UNE NOUVELLE OPÉRATION MILITAIRE CONTRE L'IRAN

Le président américain Donald Trump a averti, vendredi, que les États-Unis pourraient lancer une nouvelle opération militaire contre l'Iran si Téhéran refusait de s'engager dans des négociations. S'exprimant lors d'un rassemblement en Floride, Trump est revenu sur les opérations militaires baptisées « Midnight Hammer » et « Epic Fury », affirmant qu'elles avaient considérablement affaibli les capacités nucléaires iraniennes. « Nous avons anéanti les capacités d'enrichissement nucléaire de l'Iran grâce à l'opération Midnight Hammer », a déclaré Trump devant ses partisans. « Vous vous souvenez de cette opération menée tard

dans la nuit. C'était l'une d'entre elles, puis nous avons achevé le travail avec l'opération Epic Fury », a-t-il ajouté. Le président américain a ensuite évoqué la possibilité de nouvelles frappes militaires si l'Iran ne consentait pas à un règlement négocié.

« Nous pourrions mener une autre petite opération Epic Fury, ou alors ils accepteront de négocier », a-t-il lancé. « S'ils sont intelligents, ils diront simplement : "Mettons-nous au travail" », a poursuivi Trump, tout en exprimant ses doutes quant à la volonté de Téhéran d'adopter une telle approche. La guerre déclenchée fin février n'a toujours pas trouvé d'issue définitive, malgré l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu et la conclusion d'un protocole d'accord visant à finaliser un accord de paix. Les États-Unis et Israël auraient, par ailleurs, élaboré des plans en vue de nouvelles frappes contre l'Iran après les élections américaines de mi-mandat.

DEUX SUPERTANKERS EXPLOSENT SUR DES MINES DANS LE DÉTROIT D'ORMUZ

Deux supertankers « en infraction » qui ont tenté d'emprunter la route « non autorisée » du détroit d'Ormuz ont heurté des mines marines hier, a indiqué le bureau des relations publiques de la Marine du Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI). Selon cette source, la salle des machines des deux navires a été mise hors service après une explosion suivie d'un violent incendie, et les bâtiments se sont immobilisés sur place. Les deux pétroliers transportaient au total plus de 4,5 millions de barils de brut. Après avoir heurté les mines, ils ont été abandonnés sur la côte sud du détroit d'Ormuz et leurs équipages les ont quittés, a ajouté la Marine du CGRI.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé à plusieurs reprises que l'emploi des jeunes constitue une priorité absolue de son programme et le socle du caractère social de l'État. Au-delà de l'allocation chômage, qui a offert un filet de sécurité à près de deux millions de jeunes, l'heure est au renforcement du monde du travail par la création d'emplois durables. C'est dans cette optique que de nouvelles mesures incitatives au recrutement font l'objet, dès ce dimanche, d'une vaste campagne d'information et de sensibilisation initiée par la CNAC, la Caisse nationale d'assurance chômage, et ciblant les chefs d'entreprise et les employeurs public et privé. L'objectif est de lever les freins à l'embauche et d'encourager les entreprises à ouvrir leurs portes aux jeunes diplômés et aux chômeurs, en transformant la charge de l'emploi en opportunité. C'est ce qu'a expliqué M. Mourad Hassini, sous-directeur chargé de l'appui aux activités de la CNAC, lors de son passage à l'émission "L'invité du jour" de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Il s'agit essentiellement d'avantages

Emploi des jeunes : le président Tebboune renforce l'insertion des jeunes avec des aides directes aux entreprises

parafiscaux, dont des abattements consécutifs de la quote-part patronale payée à la sécurité sociale au niveau de la CNAS. M. Hassini souligne que l'abattement de la charge patronale se situe entre 20% et 36%, un levier financier considérable pour les entreprises. Dans le détail, lorsque la personne recrutée est un primo-demandeur d'emploi, c'est-à-dire un jeune qui n'a jamais travaillé et qui sort du système de formation, d'enseignement supérieur ou professionnel, l'abattement est de 25%. L'État prend donc en charge un quart des cotisations sociales que doit normalement payer l'employeur. Lorsque le recrutement concerne un chômeur qui n'est pas à son premier poste de travail, un demandeur d'emploi inscrit à l'ANEM, l'employeur-recruteur bénéficie d'un abattement de la charge sociale de 20%. A ces deux cas s'ajoutent des majorations prévues pour les régions des Hauts-Plateaux et du Sud, où l'abattement peut grimper jusqu'à 36% pour encourager l'investissement et l'emploi dans les zones les plus défavorisées. C'est une mesure d'équité territoriale qui vise à fixer les

jeunes dans leurs régions. Le deuxième avantage, tout aussi important, concerne la "subvention mensuelle à l'emploi". Il s'agit d'une aide directe de l'État qui contribue à assurer une partie du salaire de l'employé. Cette subvention est octroyée dans le cas d'un contrat de travail à durée indéterminée, CDI, et fixée à 1 000 dinars par salarié. C'est un signal fort : l'État ne veut plus de contrats précaires et courts, il incite à la stabilité. Pour un employeur qui recrute 10 jeunes en CDI, ce sont 10 000 dinars d'aide chaque mois, 120 000 dinars par an. Cette mesure vient compléter l'arsenal déjà existant : le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle DAIP, les contrats CTA, et les avantages fiscaux pour les entreprises qui recrutent des allocataires du chômage. Le jeune qui bénéficiait de l'allocation chômage de 15 000 DA conserve ses droits et son expérience est valorisée, tandis que l'employeur qui le recrute est doublement gagnant. La campagne lancée ce dimanche par la CNAC vise justement à vulgariser ces mesures encore méconnues de nombreux chefs d'entreprise, notamment les PME. Des équipes de la CNAC vont sillonner

les zones industrielles, les chambres de commerce et les organisations patronales pour expliquer concrètement comment bénéficier de ces abattements. L'idée est de simplifier les démarches via la plateforme numérique de la CNAC et de l'ANEM, et de montrer que recruter un jeune chômeur n'est plus une charge mais un avantage compétitif. Cette politique s'inscrit dans la vision du président Tebboune pour passer d'une logique d'assistanat à une logique d'insertion productive. Après avoir préservé la dignité des jeunes sans emploi par l'allocation chômage, l'État met désormais le paquet pour les intégrer dans le circuit économique. L'enjeu est de taille : transformer le dividende démographique de l'Algérie, avec sa jeunesse nombreuse et formée, en moteur de croissance. En réduisant le coût du travail pour l'employeur tout en sécurisant le parcours du jeune, l'État espère créer un cercle vertueux : plus d'emplois, plus de cotisants à la sécurité sociale, plus de pouvoir d'achat, et à terme, moins de chômage. Les entreprises ont désormais les cartes en main.

B. KH.